

Forte performance au T2 : hausse des perspectives 2022 et nombreuses avancées R&D en immunologie et maladies rares

Paris, le 28 juillet 2022

T2 2022 : Augmentation des ventes de 8,1% à TCC, soutenue par Dupixent®, les maladies rares, les vaccins et la Santé Grand Public

- La Médecine de Spécialités progresse de 21,6% portée par Dupixent® (+43,4%, à 1 963 millions d'euros) et les maladies rares
- Les ventes de Vaccins sont en hausse de 8,7%, grâce à la reprise des Rappels et des Vaccins pour voyageurs, et la solide performance de la franchise PPH
- Les produits stratégiques de la Médecine Générale sont en hausse de 6,0% malgré la baisse de la demande de Lovenox® liée au COVID-19
- 5^{ème} trimestre consécutif de croissance de la Santé Grand Public (+9,1%), portée par les catégories Toux & Rhume, Allergie et Santé Digestive

T2 2022 : Hausse du BNPA des activités⁽¹⁾ de 16,7% à TCC, portée par l'augmentation des ventes et l'amélioration des marges

- La marge opérationnelle des activités a augmenté de 1,3 point à 27,2% soutenue par l'amélioration de la marge liée aux gains de productivité et la déconsolidation d'EUROAPI
- €2,6 milliards d'euros d'économies atteints à la fin du deuxième trimestre et en grande partie réinvestis dans les moteurs de croissance et en R&D
- Le BNPA des activités⁽¹⁾ est de 1,73€, en hausse de 25,4% à données publiées et de 16,7% à TCC
- Le BNPA IFRS est de 0,94€ (-2,1%)

Avancées de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

- Sanofi Global Health annonce la création d'un fond destiné à la mise en place de systèmes de santé dans les régions mal desservies et le lancement d'Impact®, une nouvelle marque de 30 médicaments de Sanofi qui seront distribués sans profit aux populations à risque des 40 pays les plus pauvres de la planète
- Sanofi poursuit son action pour faciliter l'accès aux médicaments avec le programme *Valyou* aux États-Unis qui consiste en une baisse du coût des traitements par insuline à la charge des patients non assurés
- L'entreprise a revu à la hausse son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de scope 3, fixé désormais à -30% pour 2030, et a annoncé son investissement dans un site de production de vaccins à faible consommation énergétique

Transformation de la R&D et avancées réglementaires

- Efanesoctocog alpha est le premier facteur VIII de remplacement auquel la FDA a accordé la désignation de « Traitement innovant » de l'hémophilie A
- Approbation par la FDA de Dupixent® comme premier médicament pour l'œsophagite à éosinophiles de l'adulte et de l'enfant à partir de 12 ans et comme premier médicament biologique pour la dermatite atopique modérée à sévère de l'enfant de 6 mois à 5 ans
- Examen prioritaire accordé par la FDA à Dupixent® dans le traitement du prurigo nodulaire de l'adulte
- Homologation par la Commission européenne de Nexviadyme® et Xenpozyme™
- Le vaccin de rappel COVID-19 de nouvelle génération a démontré de solides résultats contre les variants préoccupants, dont Omicron

Révision à la hausse des perspectives de BNPA des activités 2022⁽¹⁾

- Sanofi anticipe désormais un BNPA des activités⁽¹⁾ 2022 en croissance d'environ 15%⁽²⁾ à TCC, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet des changes sur le BNPA des activités 2022 est estimé à environ +7,5% à +8,5% en appliquant les taux de change moyens de juillet 2022.

Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi, déclare :

"Au deuxième trimestre, notre performance est à nouveau le fruit du dynamisme de nos moteurs de croissance combiné à des résultats financiers exceptionnels qui nous permettent de relever nos perspectives de BNPA pour l'année. Notre croissance a été particulièrement forte en Médecine de Spécialités, essentiellement grâce à Dupixent. Nous poursuivons notre effort en R&D avec d'importants succès comme l'homologation de la quatrième indication de Dupixent, pour l'œsophagite à éosinophiles. Nous avons également présenté à l'ISTH le potentiel de transformation offert par l'efanesoctocog alfa, le premier facteur VIII de remplacement expérimental pour l'hémophilie A à avoir reçu de la FDA l'appellation de « traitement innovant ». Nous faisons aussi d'importants progrès dans l'avancement de notre stratégie d'impact sociétal entièrement intégrée, notamment dans le domaine de l'accès abordable aux médicaments avec le lancement d'Impact®, marque à but non lucratif pour 30 médicaments de Sanofi destinée aux pays à faible revenu. Alors que nous sommes en avance dans la mise en œuvre de notre stratégie Play to Win, nous abordons le deuxième semestre avec confiance et réaffirmons donc notre objectif de marge opérationnelle net des activités de 30% en 2022".

	T2 2022	Variation	Variation à TCC	S1 2022	Variation	Variation à TCC
Chiffre d'affaires net IFRS publié	10 116 m€	+15,7%	+8,1%	19 790 m€	+14,2%	+8,4%
Résultat net IFRS publié	1 175 m€	-1,9%	—	3 184 m€	+15,2%	—
BNPA IFRS publié	0,94 €	-2,1%	—	2,55 €	+15,4%	—
Cash flow libre ⁽³⁾	1 535 m€	+7,5%	—	3 242 m€	-3,3%	—
Résultat opérationnel des activités	2 753 m€	+21,5%	+13,2%	5 818 m€	+18,7%	+12,7%
Résultat net des activités ⁽¹⁾	2 170 m€	+25,4%	+16,6%	4 594 m€	+22,6%	+16,3%
BNPA des activités ⁽¹⁾	1,73 €	+25,4%	+16,7%	3,68 €	+22,7%	+16,3%

Sauf indication contraire, l'évolution du CA est exprimée à taux de change constants (TCC) (voir la définition Annexe 9) (1) Le commentaire du compte de résultat net des activités, indicateur non-GAAP, permet de rendre compte de la performance économique de Sanofi (voir définition à l'Annexe 9). Le compte de résultats consolidés du T2 2022 figure en Annexe 3 et le passage du résultat net IFRS au résultat net des activités, en Annexe 4; (2) Le BNPA des activités de 2021 s'élève à €6,56; (3) Le Cash-flow libre est un indicateur non-GAAP (voir définition à l'Annexe 9).

Chiffre d'affaires de Sanofi du deuxième trimestre et du premier semestre 2022

Sauf indication contraire, les taux d'évolution du chiffre d'affaires sont exprimés à TCC¹.

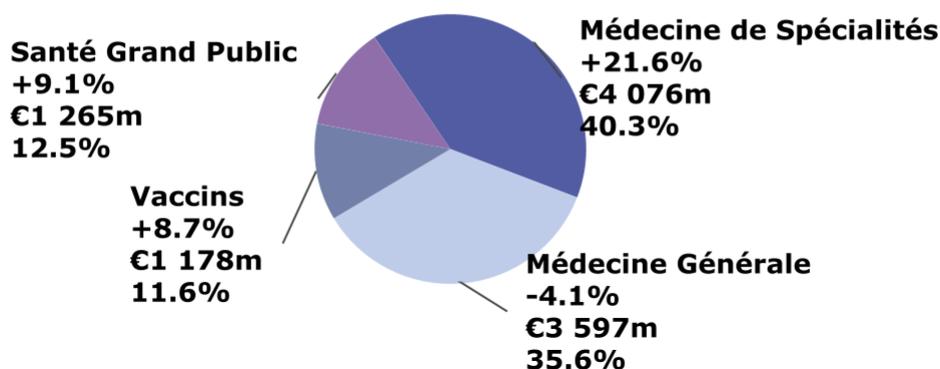
Au deuxième trimestre 2022, le chiffre d'affaires de Sanofi a atteint 10 116 millions d'euros, soit une hausse de 15,7% à données publiées. L'effet des variations de taux de change a été positif de 7,6 points de pourcentage principalement en raison du dollar. À TCC, le chiffre d'affaires de Sanofi a progressé de 8,1%.

Au premier semestre, le chiffre d'affaires de Sanofi s'est élevé à 19 790 millions d'euros, en hausse de 14,2% à données publiées. Les variations de taux de change ont eu un impact positif de 5,8 points de pourcentage. À TCC, le chiffre d'affaires de Sanofi a progressé de 8,4%.

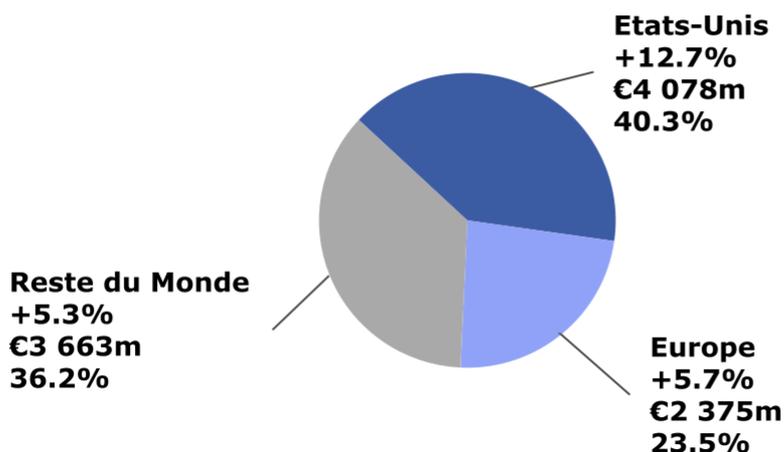
Entités commerciales globales (Global Business Units, GBUs)

Chiffre d'affaires du T2 2022 par GBU (variation à TCC; en millions d'euros; en % du chiffre d'affaires total)

Chiffre d'affaires du T2 2022 en hausse de 8,1% à €10 116 m



Chiffre d'affaires du T2 2022 par zone géographique (variation à TCC; en millions d'euros; en % du chiffre d'affaires total)



Résultat opérationnel des activités du deuxième trimestre 2022

Au deuxième trimestre, le **résultat opérationnel des activités** a progressé de 21,5%, à 2 753 millions d'euros (+13,2% à TCC). Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 1,3 point de pourcentage, à 27,2% (27,1% à TCC). Au premier semestre, le résultat opérationnel des activités a augmenté de 18,7%, à 5 818 millions d'euros (+12,7% à TCC). Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 1,1 point de pourcentage, à 29,4% (29,4% à TCC).

¹Voir en Annexe 9 les définitions des indicateurs financiers.

Activité pharmaceutique

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires de l'activité pharmaceutique a augmenté de 7,9%, à 7 673 millions d'euros, soutenu par une croissance de 21,6% de la Médecine de Spécialités portée par la solide performance de Dupixent®, alors que le chiffre d'affaires de la Médecine Générale enregistre une baisse de 4,1%. Au premier semestre, le chiffre d'affaires de l'activité pharmaceutique a augmenté de 7,7% pour atteindre 14 999 millions d'euros, reflétant la forte performance de la Médecine de Spécialités et la croissance des produits stratégiques de la Médecine Générale.

Médecine de Spécialités

Dupixent®

Chiffre d'affaires (en M€)	T2 2022	Variation à TCC	S1 2022	Variation à TCC
Total Dupixent®	1 963	+43,4%	3 577	+44,4%

Au deuxième trimestre, les ventes de **Dupixent®** (collaboration avec Regeneron) ont progressé de 43,4%, à 1 963 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes de Dupixent® ont atteint 1 477 millions d'euros (en hausse de 37,9%), soutenues par le maintien d'une demande forte dans la dermatite atopique chez les adultes, adolescents et enfants de 6 à 11 ans, par la poursuite de l'adoption dans l'asthme pour les patients de plus de 12 ans ainsi que les enfants de 6 à 11 ans et par la polyposse nasosinusienne (PNS). Les prescriptions totales de Dupixent® (TRx, Total Prescriptions) ont augmenté de 38% (*comparativement au deuxième trimestre 2021*) et les nouvelles prescriptions (NBRx, New-to-Brand Prescriptions) ont progressé de 23% sur la même période. En Europe, les ventes de Dupixent® au deuxième trimestre ont augmenté de 56,6% pour atteindre 239 millions d'euros, soutenues par la poursuite de la croissance dans la dermatite atopique, l'asthme et la PNS. Dans la région reste du monde, les ventes au deuxième trimestre ont atteint 247 millions, en croissance de 65,3%. Au premier semestre, le chiffre d'affaires de Dupixent® a atteint 3 577 millions d'euros, soit une progression de 44,4%.

Neurologie & immunologie

Chiffre d'affaires (en M€)	T2 2022	Variation à TCC	S1 2022	Variation à TCC
Aubagio®	526	-2,2%	1 017	-4,4%
Lemtrada®	20	0,0%	45	0,0%
Kevzara®	77	+30,4%	172	+46,0%
Total Neurologie et Immunologie	623	+1,1%	1 234	+0,7%

Au deuxième trimestre et au premier semestre, le chiffre d'affaires de la franchise **Neurologie et Immunologie** a augmenté respectivement de 1,1% (à 623 millions d'euros) et de 0,7%, reflétant la hausse des ventes de Kevzara®, qui ont compensé la baisse des ventes d'Aubagio®.

Les ventes d'**Aubagio®** ont baissé de 2,2% au deuxième trimestre, à 526 millions d'euros, en raison d'une diminution des ventes aux États-Unis et dans la région reste du monde traduisant une concurrence accrue ainsi qu'un effet prix, partiellement compensée par la croissance en Europe.

Au deuxième trimestre, les ventes de **Kevzara®** (collaboration avec Regeneron) ont augmenté de 30,4% à 77 millions d'euros, principalement portées par l'augmentation temporaire de la demande globale de bloqueurs des récepteurs de l'IL-6.

Maladies rares

Chiffre d'affaires (en M€)	T2 2022	Variation à TCC	S1 2022	Variation à TCC
Myozyme® / Lumizyme®	252	-3,6%	487	-3,3%
Fabrazyme® ^c	238	+9,3%	458	+5,8%
Cerezyme®	202	+18,8%	367	+5,5%
Cerdelga®	72	+11,5%	139	+7,3%
Aldurazyme®	64	+7,0%	133	+4,9%
Nexviazyme®	43	-	73	-
Autres Maladies Rares	20	-13,0%	38	-13,6%
Total Maladies Rares	891	+11,6%	1 695	+6,7%

Au deuxième trimestre, les ventes de la franchise **Maladies rares** ont augmenté de 11,6% pour atteindre 891 millions d'euros, portées par la performance soutenue des franchises maladie de Gaucher, de Fabry et de Pompe. La croissance dans la région reste du monde a bénéficié d'une séquence d'approvisionnement favorable. Au premier semestre, le chiffre d'affaires des traitements pour les Maladies rares a progressé de 6,7%, reflétant une croissance dans l'ensemble des trois régions géographiques et des principaux médicaments.

Au deuxième trimestre, les ventes de la **franchise Pompe** (Myozyme/Lumizyme® + Nexviazyme®) ont augmenté de 12,0 % à 295 millions d'euros, reflétant l'augmentation des nouveaux patients dans l'ensemble des trois régions, une séquence d'approvisionnement favorable dans la région Reste du Monde, ainsi que le lancement de Nexviazyme®. Les ventes de **Myozyme®/Lumizyme®** ont baissé de 3,6% à 252 millions d'euros reflétant principalement des remplacements par **Nexviazyme®** aux États-Unis. Les ventes de **Nexviazyme®** (lancé aux États-Unis en août 2021 et au Japon en novembre 2021) ont atteint 43 millions d'euros au deuxième trimestre (dont 37 millions aux États-Unis).

Au deuxième trimestre, les ventes de la franchise **Maladie de Gaucher** (Cerezyme® + Cerdelga®) ont augmenté de 16,8% (à 274 millions d'euros). Les ventes de **Cerezyme®** ont progressé de 18,8% pour atteindre 202 millions d'euros, tirées par la région Reste du Monde qui a bénéficié d'une séquence d'approvisionnement favorable. En parallèle, les ventes de **Cerdelga®** ont progressé globalement de 11,5% soutenues par le remplacement de Cerezyme® par Cerdelga® et par les nouveaux patients.

Au deuxième trimestre, les ventes de **Fabrazyme®** ont augmenté de 9,3%, à 238 millions d'euros, soutenues par la croissance dans les trois régions géographiques.

Xenpozyme® (olipudase alfa) a été commercialisé au Japon en juin comme premier et seul traitement des manifestations non neurologiques du déficit en sphingomyélinase acide.

Oncologie

Chiffre d'affaires (en M€)	T2 2022	Variation à TCC	S1 2022	Variation à TCC
Jevtana®	105	-15,8%	203	-20,8%
Sarclisa®	64	+52,5%	129	+67,6%
Fasturtec®	46	+7,7%	86	+8,1%
Libtayo®	47	+36,4%	88	+44,1%
Total Oncologie	263	+8,0%	507	+7,4%

Au deuxième trimestre et au premier semestre, le chiffre d'affaires de l'**Oncologie** a augmenté respectivement de 8,0% (à 263 millions d'euros) et de 7,4%, principalement soutenu par Sarclisa® qui a compensé l'impact de la concurrence des génériques de Jevtana® en Europe.

Au deuxième trimestre, les ventes de **Jevtana®** ont baissé de 15,8%, à 105 millions d'euros, à la suite du lancement de génériques fin mars 2021 sur certains marchés européens (en baisse de 73,3%). Aux États-Unis, les ventes du produit ont augmenté de 8,2%. Jevtana® y est couvert par quatre brevets: US 7,241,907, US 8,927,592, US 10,583,110 et US 10,716,777. Sanofi a intenté des actions en contrefaçon de brevet devant le Tribunal américain du District de Delaware sur le fondement de la loi Hatch-Waxman, contre les fabricants de génériques ayant déposé une demande d'approbation en faisant valoir trois brevets (le brevet '110 patent, le brevet '777 et le brevet '592). Sanofi est parvenu à un accord à l'amiable avec certains des fabricants de génériques et les actions intentées contre les autres sont en cours. Un procès de 3 jours débutant en janvier 2023 a été programmée et les défendeurs restants ont accepté de ne lancer aucun produit générique à base de cabazitaxel jusqu'à la première des deux dates suivantes : soit une décision du tribunal de district en faveur des défendeurs, ou quatre mois après le dépôt des mémoires à l'issue du procès. Par ailleurs, Jevtana® s'est vu accorder l'exclusivité des données sur les résultats de l'étude clinique CARD, qui expire en décembre 2023.

Au deuxième trimestre, les ventes de **Sarclisa®** se sont élevées à 64 millions d'euros, en hausse de 52,5% soutenues par la performance aux États-Unis (30 millions d'euros, en hausse de 62.5%) et au Japon.

Sanofi a restructuré sa collaboration avec Regeneron Pharmaceuticals dans le domaine de l'immunoncologie en accordant à cette société les droits de licence exclusifs mondiaux sur **Libtayo®**, dans le cadre d'un accord de licence et de collaboration révisé et mis à jour pour transférer les droits de développement, de commercialisation et de fabrication de ce médicament. Les ventes de Libtayo® hors États-Unis ne seront plus consolidées par Sanofi à partir du troisième trimestre.

Maladies hématologiques rares

Chiffre d'affaires (en M€)	T2 2022	Variation à TCC	S1 2022	Variation à TCC
Eloctate®	153	-3,5%	291	-3,2%
Alprolix®	129	+16,0%	237	+9,0%
Cablivi®	51	+4,3%	97	+9,5%
Enjaymo®	3	-	4	-
Total Maladies hématologiques rares	336	+5,5%	629	+3,7%

Au deuxième trimestre, les ventes de la franchise **Maladies hématologiques rares** ont augmenté de 5,5%, à 336 millions d'euros reflétant principalement la croissance d'Alprolix® partiellement compensée par la baisse des ventes d'Eloctate®. Au premier semestre, le chiffre d'affaires de la franchise a augmenté de 3,7%, soutenu par la croissance d'Alprolix® et de Cablivi®.

Au deuxième trimestre, les ventes d'**Eloctate®** ont atteint 153 millions d'euros, soit une baisse de 3,5% en raison du recul de la demande aux États-Unis lié aux pressions concurrentielles ainsi qu'une baisse des ventes dans la région Reste du Monde.

Au deuxième trimestre, les ventes d'**Alprolix®** ont enregistré une hausse de 16,0%, à 129 millions d'euros soutenues par la croissance aux États-Unis ainsi que dans la région Reste du Monde.

Au deuxième trimestre, les ventes de **Cablivi®** se sont élevées à 51 millions d'euros (+4,3%), portées par les États-Unis. En Europe les ventes sont restées stables à 24 millions d'euros.

Enjaymo™, le premier traitement pour les patients atteints de la maladie des agglutinines froides (homologué aux États-Unis en février), a atteint 3 millions d'euros au deuxième trimestre.

Médecine Générale

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires de la **Médecine Générale** a baissé de 4,1%, à 3 597 millions d'euros (et de 1,0% hors impact de la simplification du portefeuille et hors ventes à tiers de EUROAPI² au deuxième trimestre 2022 et 2021), soutenu par la croissance des produits stratégiques. Au deuxième trimestre, les ventes industrielles se sont établies à 133 millions d'euros, en baisse de 33,3% et reflètent l'impact de la déconsolidation des ventes à tiers de EUROAPI à partir du 10 mai.

Au premier semestre, le chiffre d'affaires de la Médecine Générale a reculé de 2,3% (et de 1,6% hors impact de la simplification du portefeuille). Au premier semestre, les produits stratégiques ont représenté 43,6% des ventes totales de la médecine Générale contre 40,2% pour la même période de 2021.

Produits stratégiques

Chiffre d'affaires (en M€)	T2 2022	Variation à TCC	S1 2022	Variation à TCC
Lovenox®*	337	-10,9%	714	-9,5%
Toujeo®	267	+2,4%	541	+4,4%
Plavix®	247	0,0%	508	0,0%
Praluent	128	+147,9%	197	+79,8%
Thymoglobulin®	113	+12,0%	210	+12,8%
Multaq	91	+2,5%	178	+7,9%
Mozobil®	66	+6,9%	124	+6,4%
Soliqua®	53	+4,3%	106	+10,0%
Rezurock®	43	-	84	-
Autres produits stratégiques	266	-3,5%	543	-0,8%
Total produits stratégiques	1 611	+6,0%	3 205	+5,3%

*Hors ventes d'auto-génériques

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires **des produits stratégiques**³ a augmenté de 6,0% à 1 611 millions d'euros, soutenue par la croissance de Praluent®, Thymoglobulin® et la forte contribution de Rezurock®, partiellement compensées par la baisse des ventes de Lovenox®. Au premier semestre, le chiffre

² les ventes à tiers de EUROAPI ont été déconsolidées à partir du 10 mai

³ Sanofi a choisi de se concentrer en priorité sur les médicaments de son portefeuille de Médecine Générale qui présentent un profil différencié et/ou établi et affichent un potentiel de croissance significatif sur des marchés essentiels. Les produits stratégiques incluent Toujeo, Soliqua, Praluent, Multaq, Lovenox, Plavix et autres pour un chiffre d'affaires total de €5,768 millions d'euros en 2021.

d'affaires **des produits stratégiques** a augmenté de 5,3% à 3 205 millions d'euros, tiré par la croissance à deux chiffres de Praluent®, Thymoglobulin® et Soliqua® ainsi que par la contribution de Rezurock®.

Au deuxième trimestre, les ventes de **Lovenox®** ont atteint 337 millions d'euros, soit une baisse de 10,9%, reflétant une base de comparaison 2021 élevée qui a bénéficié d'une demande soutenue liée au COVID-19, ainsi qu'une pénétration accrue des biosimilaires.

Au deuxième trimestre, les ventes de **Toujeo®** ont augmenté de 2,4%, à 267 millions d'euros, reflétant la croissance aux États-Unis et en Europe partiellement compensée par l'implémentation depuis mai du programme *Volume Based Procurement* (VBP) pour les insulines en Chine.

Sanofi a participé à l'appel d'offres du programme VBP pour les analogues de l'insuline basale en Chine en novembre dernier et a été parmi les lauréats du groupe A avec Lantus®/Toujeo®. En conséquence, Sanofi s'attend à ce que ses ventes d'insulines glargine (Toujeo®/Lantus®) diminuent au maximum de 30% en 2022 en Chine reflétant des volumes élevés à des prix nettement inférieurs. Les ventes de Toujeo®/Lantus® se sont élevées à 101 millions d'euros en Chine au second trimestre (-24,2%) et 294 millions d'euros (-5,3%) au premier semestre.

Les ventes de **Plavix®** sont restés stables à 247 millions d'euros, la poursuite de la croissance en volume en Chine (ventes en hausse de 19,1% à 125 millions d'euros) ayant été compensée par la baisse des ventes en Europe et au Japon où le produit a subi une baisse de prix obligatoire au début d'avril.

Au deuxième trimestre, les ventes de **Praluent®** ont augmenté de 147,9%, à 128 millions d'euros. Les ventes aux États-Unis reflètent une reprise de provision pour rabais, Regeneron consolidant les ventes sur ce territoire depuis la restructuration de l'alliance. En excluant les ventes aux États-Unis, le chiffre d'affaires de Praluent® a augmenté de 47,9% soutenu par la performance en Europe et l'accélération en Chine où le produit figure sur la liste nationale des médicaments remboursés (NRDL, *National Reimbursement Drug List*) depuis janvier 2022.

Au deuxième trimestre, les ventes de **Multaq®** ont progressé de 2,5% à 91 millions d'euros, reflétant la croissance aux États-Unis et dans la région Reste du Monde.

Au deuxième trimestre, les ventes de **Soliqua®** ont progressé de 4,3% pour atteindre 53 millions d'euros, portées par une croissance dans la zone Reste du Monde (en hausse de 33,3%) qui a compensé la baisse des ventes aux États-Unis.

Les ventes de **Rezurock®** ont atteint 43 millions d'euros au deuxième trimestre. Depuis son lancement, plus de 1 000 patients ont été traités avec Rezurock® (soit 25% de la population actuellement éligible) avec d'excellents taux de persistance. Rezurock® bénéficie également d'un remboursement large avec environ 80% des vies couvertes aux États-Unis au niveau national.

Produits non stratégiques

Chiffre d'affaires (en M€)	T2 2022	Variation à TCC	S1 2022	Variation à TCC
Lantus®	600	-12,1%	1 271	-6,7%
Aprovel®/Avapro®	120	+13,1%	245	+15,5%
Autres produits non stratégiques	1 133	-8,5%	2 320	-7,9%
Total produits non stratégiques	1 853	-8,6%	3 836	-6,4%

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires des **produits non stratégiques** a diminué de 8,6%, à 1 853 millions d'euros essentiellement en raison de la rationalisation du portefeuille (-1,9 point de pourcentage) et de l'impact des plans de VBP en Chine sur les ventes de Lantus®, d'Eloxatine® et Taxotere®. Au premier semestre, le chiffre d'affaires des **produits non stratégiques** a diminué de 6,4% et de 4,8% hors impact de la rationalisation du portefeuille (1,6 point de pourcentage).

Les ventes de **Lantus®** se sont établies à 600 millions d'euros, en baisse de 12,1% au deuxième trimestre. Aux États-Unis, les ventes de Lantus® ont baissé de 19,0% reflétant la perte de référencement dans des formulaires de remboursement et l'érosion du marché des insulines basales. Dans le reste du Monde, les ventes du produit ont baissé de 8,2% en raison principalement du début du programme VBP à partir de mai en Chine.

Au deuxième trimestre, les ventes d'**Aprovel®/Avapro®** ont augmenté de 13,1%, à 120 millions d'euros, soutenues par la région Reste du Monde et en amélioration par rapport à 2021 marquée par des limitations d'approvisionnement.

Résultat opérationnel des activités pharmaceutiques

Au deuxième trimestre, le **résultat opérationnel des activités pharmaceutiques** a augmenté de 17,9 %, à 2 826 millions d'euros (+10,4% à TCC). Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 0,7 point de pourcentage, à 36,8% (37,0% à TCC) reflétant une amélioration de la marge brute. Au premier semestre, le résultat opérationnel des activités pharmaceutiques a augmenté de 15,2%, à

5 657 millions d'euros (+9,6% à TCC). Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 0,5 point de pourcentage, à 37,7% (37,9% à TCC).

Vaccins

Chiffre d'affaires (en M€)	T2 2022	Variation à TCC	S1 2022	Variation à TCC
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (PPH) (Hexaxim® / Hexyon®, Pentacel®, Pentaxim® et Imovax® inclus)	589	+7,9%	1 202	+9,1%
Vaccins Méningite (y compris Menactra® et MenQuadfi®)	153	-24,7%	265	-21,3%
Vaccins Rappels (Adacel® inclus)	152	+32,1%	261	+18,4%
Vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques	145	+83,8%	243	+73,7%
Vaccins grippe (Fluzone® HD/Efluelda®, Fluzone®, Flublok®, Vaxigrip® inclus)	115	-5,9%	181	-10,7%
Autres vaccins	24	+29,4%	46	+20,0%
Total Vaccins	1 178	+8,7%	2 198	+7,8%

Au deuxième trimestre et au premier semestre, le chiffre d'affaires des **Vaccins** a augmenté respectivement de 8,7% (à 1 178 millions d'euros) et de 7,8%, reflétant la croissance des vaccins Polio/Coqueluche/Hib ainsi que la reprise progressive des ventes des vaccins pour Voyageurs et des vaccins Rappel.

Au deuxième trimestre, les ventes des **vaccins Polio/Coqueluche/Hib** (PPH) ont atteint 589 millions d'euros, en hausse de 7,9%, portées par l'Europe et la région Reste du Monde qui a bénéficié de la croissance de Pentaxim® en Chine, reflétant un gain de parts de marché ainsi qu'un effet stock favorable. Aux États-Unis, les vaccins PPH ont été impactés par le gain de part de marché de Vaxelis®, lancé sur ce marché en juin 2021. Pour rappel, les ventes de ce vaccin aux États-Unis ne sont pas consolidées et les profits sont répartis à part égale entre Merck et Sanofi.

Au deuxième trimestre, les ventes des vaccins **Méningite** ont atteint 153 millions d'euros, soit une diminution de 24,7% reflétant la fluctuation des stocks du CDC aux États-Unis ainsi qu'une baisse des ventes en Amérique latine.

Au deuxième trimestre, les ventes de vaccins **Rappel** ont augmenté de 32,1%, à 152 millions d'euros, soutenues par la reprise progressive des vaccinations aux États-Unis ainsi qu'en Europe à la suite de l'épidémie de COVID-19.

Au deuxième trimestre, les **Vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques** ont poursuivi leur reprise dans l'ensemble des régions, avec une progression des ventes de 83,8% à 145 millions d'euros.

Les ventes de **vaccins contre la grippe** ont baissé de 5,9% au deuxième trimestre pour atteindre 115 millions d'euros, en raison de la baisse des ventes dans l'hémisphère sud qui reflète notamment une séquence défavorable des livraisons. Cette baisse a été partiellement compensée par une hausse des ventes en Europe en raison de la reprise d'une provision pour retours liée aux ventes de 2021.

Résultat opérationnel des activités liées aux Vaccins

Au deuxième trimestre, le **résultat opérationnel des activités Vaccins** a augmenté de 26,5% (+14,6% à TCC), à 286 millions d'euros, reflétant la forte croissance des ventes malgré l'accélération des dépenses de R&D liée à la consolidation de Translate Bio et le Centre d'excellence sur les vaccins à ARNm. Le résultat opérationnel des activités rapporté au chiffre d'affaires a été de 24,3% (23,3% à TCC), contre 22,1% au deuxième trimestre 2021.

Au premier semestre, le résultat opérationnel des activités Vaccins a atteint 582 millions d'euros, en baisse de 2,5% (-9,9% à TCC), reflétant le paiement de Daiichi Sankyo au premier trimestre 2021. Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a atteint 26,5% (25,8% à TCC) contre 30,8% au premier semestre 2021 et 24,7% hors paiement de Daiichi Sankyo.

Santé Grand Public

Chiffre d'affaires (en M€)	T2 2022	Variation à TCC	S1 2022	Variation à TCC
Allergie	192	+16,2%	418	+13,4%
Toux & Rhume	98	+74,5%	219	+96,4%
Douleur	304	+5,8%	618	+13,8%
Santé digestive	336	+9,3%	661	+11,5%
Bien-être physique et mental	142	+1,5%	296	+8,3%
Hygiène personnelle	149	+5,5%	279	+1,6%
Autres/ produits non-stratégiques	44	-29,0%	102	-22,3%
Total Santé Grand Public	1 265	+9,1%	2 593	+13,1%

Au deuxième trimestre, les ventes de la **Santé Grand Public** ont augmenté de 9,1%, à 1 265 millions d'euros, portées par une croissance à deux chiffres en Europe et en Amérique latine. Cette performance reflète la forte croissance des ventes de la catégorie Toux et Rhume due à une saison active notamment avec le COVID-19, ainsi que la progression des catégories Santé digestive, Allergie et Douleur. Cette performance intègre un effet prix favorable de 3,5 points de pourcentage. Les cessions de produits non-stratégiques ont eu un impact de -1,4 point de pourcentage au deuxième trimestre. Au premier semestre, les ventes de la Santé Grand Public ont augmenté de 13,1%, en raison de la forte croissance de la catégorie Toux et Rhume ainsi que la croissance des catégories Douleur, Santé digestive et Allergie qui ont plus que compensé les cessions de produits non stratégiques (impact de -1,0 ppt)

Aux **États-Unis**, les ventes de la Santé Grand Public ont augmenté de 3,1%, à 335 millions d'euros, reflétant une croissance à deux chiffres de la catégorie Allergie et à un chiffre de la catégorie Hygiène personnelle, partiellement compensée par la baisse de la catégorie Santé Digestive.

En **Europe**, les ventes de la Santé Grand Public au deuxième trimestre ont augmenté de 17,9%, à 375 millions d'euros, reflétant principalement une croissance des catégories Toux et Rhume, Allergie et Santé Digestive.

Dans le **Reste du Monde**, le chiffre d'affaires de la Santé Grand Public au deuxième trimestre a augmenté de 6,8%, à 555 millions d'euros, soutenu par la croissance des principales catégories.

Résultat opérationnel des activités Santé Grand Public

Au deuxième trimestre, le **résultat opérationnel des activités** Santé Grand Public a augmenté de 25,5% (+17,5% à TCC), à 423 millions d'euros. Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 2,5 points de pourcentage à 33,4% (33,3% à TCC) par rapport au deuxième trimestre 2021, reflétant la forte croissance des ventes. Au premier semestre, le résultat opérationnel des activités Santé Grand Public a augmenté de 39,4% (+33,9% à TCC), à 1 019 millions d'euros porté par la forte progression des ventes, ainsi que par des plus-values liées à la cession de produits non-stratégiques plus élevées. Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a progressé de 6,1 points de pourcentage, à 39,3% (39,3% à TCC).

Chiffre d'affaires de Sanofi par zone géographique

Chiffre d'affaires (en M€)	T2 2022	Variation à TCC	S1 2022	Variation à TCC
États-Unis	4 078	+12,7%	7 562	+12,4%
Europe	2 375	+5,7%	4 767	+6,2%
Reste du Monde	3 663	+5,3%	7 461	+6,2%
dont Chine	798	+11,2%	1 699	+12,3%
dont Japon	403	+6,6%	836	+4,0%
dont Brésil	243	+4,1%	503	-3,5%
dont Russie	156	-14,1%	341	+10,3%
Chiffre d'affaires total	10 116	+8,1%	19 790	+8,4%

Au deuxième trimestre et au premier semestre, les ventes aux **États-Unis** ont augmenté respectivement de 12,7%, (à 4 078 millions d'euros) et de 12,4%, soutenues par la forte performance de la médecine de spécialités tirée par la croissance de Dupixent®.

En **Europe**, les ventes au deuxième trimestre et au premier semestre ont augmenté respectivement de 5,7%, (à 2 375 millions d'euros), de 6,2% essentiellement portées par la performance de Dupixent® et la croissance des Vaccins et de la Santé Grand publique.

Dans le **Reste du Monde**, les ventes au deuxième trimestre et au premier semestre ont progressé respectivement de 5,3% (à 3 663 millions d'euros) et de 6,2%, reflétant les performances de la médecine de

spécialités, tirée par Dupixent[®], des Vaccins, et de la Santé Grand publique. En **Chine**, les ventes ont augmenté de 11,2%, à 798 millions d'euros, portées principalement par Dupixent[®], Plavix[®] et les Vaccins partiellement compensées par l'effet des programmes VPB. Au **Japon**, les ventes au deuxième trimestre ont augmenté de 6,6%, à 403 millions d'euros, portées par les performances de Dupixent[®] et Sarclisa[®], qui ont plus que compensé la baisse des ventes de Plavix[®]. En **Russie**, après un premier trimestre marqué par la constitution de stocks sans précédent en pharmacie et par les patients, les ventes du deuxième trimestre ont baissé de 14,1% à 156 millions d'euros. En mars, Sanofi a arrêté toute nouvelle dépense qui ne serait pas directement liée à la fourniture de ses médicaments essentiels et vaccins en Russie. Ceci inclut les activités de publicité et de promotion.

Mise à jour R&D au terme du deuxième trimestre 2022

Mise à jour réglementaire

- La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a approuvé *Dupixent*[®] (dupilumab) à la dose de 300 mg par semaine dans le traitement des adultes et adolescents de 12 ans ou plus atteints d'**œsophagite à éosinophiles**. Dupixent devient ainsi le premier et le seul médicament spécifiquement indiqué dans le traitement de cette maladie aux États-Unis.
- La FDA a approuvé *Dupixent*[®] chez les **enfants âgés de 6 mois à 5 ans atteints de dermatite atopique modérée à sévère** qui sont insuffisamment contrôlés par les traitements topiques prescrits ou chez qui ces traitements sont déconseillés.
- La Commission Européenne (CE) a octroyé une extension d'indication relative à l'autorisation de mise sur le marché de *Dupixent*[®] dans l'Union européenne (UE) **en traitement de fond additionnel de l'asthme sévère associé à une inflammation de type 2**, caractérisé par des éosinophiles sanguins élevés et/ou une fraction de monoxyde d'azote expiré (FeNO) élevée, chez les **enfants âgés de 6 à 11 ans** insuffisamment contrôlés par des corticostéroïdes inhalés à dose moyenne à élevée associés à un autre traitement de fond de l'asthme.
- La FDA a octroyé un examen prioritaire à la demande de licence de produit biologique (sBLA, supplemental Biologics License Application) de *Dupixent*[®] dans le traitement des adultes atteints de **prurigo nodulaire** (PN), maladie inflammatoire de la peau chronique entraînant des démangeaisons intenses et des lésions cutanées sévères.
- La CE a approuvé *Xenpozyme*[®] (olipudase alfa), première et seule enzymothérapie de substitution dans le traitement des patients adultes et pédiatriques présentant des manifestations hors du système nerveux central d'un **déficit en sphingomyélinase acide (ASMD) de type A/B ou de type B**. En réponse aux besoins médicaux urgents non couverts dans la population concernée, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a accordé à Xenpozyme[®] le statut PRIME de médicament prioritaire.
- La CE a octroyé une autorisation de mise sur le marché à l'enzymothérapie de substitution *Nexviadyme*[®] (avalglucosidase alfa) pour le traitement à long terme des patients atteints d'une forme tardive ou infantile de la **maladie de Pompe**, maladie musculaire rare, progressive et invalidante. Nexviadyme[®] est le premier et le seul médicament nouvellement approuvé pour la maladie de Pompe en Europe depuis 2006, date à laquelle la CE a autorisé la mise sur le marché de l'avalglucosidase alfa sous la dénomination commerciale *Myozyme*[®]. Pour rappel, le Comité des médicaments à usage humain (Committee for Medicinal Products for Human Use, CHMP) avait rendu un avis négatif quant à la désignation d'avalglucosidase alfa en tant que Nouvelle Substance Active (NAS). En avril 2022, le Comité des médicaments orphelins (COMP) avait également suggéré de retirer Nexviadyme[®] du Registre d'inscription des médicaments orphelins.

Mise à jour du portefeuille

Phase 3:

- The FDA has granted Breakthrough Therapy designation to *efanesoctocog alfa* (BIVV001) for the treatment of people with **hemophilia A**, a rare and life-threatening bleeding disorder, based on data from the pivotal **XTEND-1 Phase 3 study**. Sanofi and Sobi collaborate on the development and commercialization of efanesoctocog alfa.
- Les derniers résultats de l'essai clinique IKEMA évaluant *Sarclisa*[®] (isatuximab) en association avec le carfilzomib et la dexaméthasone (Kd) dans le **Myélome Multiple en rechute** ont démontré une Survie Sans Progression médiane (SSPm) de 35,7 mois contre 19,2 mois chez les patients traités par Kd seul, précédemment évalués par un Comité d'examen indépendant.
- Deux études évaluant l'effet de *venglustat* pour le traitement de la **maladie de Fabry** et la **maladie de Gaucher de type 3** ont démarré et les premiers participants ont été recrutés.
- Les résultats d'une analyse groupée pré-spécifiée des essais pivots de phase 3 MELODY et de phase 2b évaluant le *nirsevimab* ont montré une efficacité (réduction du risque relatif comparativement au placebo) de 79,5% contre les infections des voies respiratoires inférieures (IVRI) dues au **Virus Respiratoire Syncytial** (VRS) chez les enfants nés à terme ou prématurés au début de leur première saison du VRS.
- Dans le cadre du stade 2 de l'essai VAT08, les résultats favorables du *candidat-vaccin de nouvelle génération Sanofi-GSK*, vaccin bivalent basé sur les souches D614 et Bêta (B.1.351), ont montré une efficacité de 64,7% contre la COVID-19 symptomatique et de 72% chez les cas symptomatiques dont l'origine confirmée est le variant Omicron, dans un contexte de circulation élevée du variant Omicron. Dans les populations préalablement infectées par le virus, une efficacité globale de 75,1% contre

l'infection symptomatique a été démontrée, et de 93,2% chez les cas symptomatiques dont l'origine confirmée est le variant Omicron.

- La cohorte 2 de l'étude VAT02 évaluant le *candidat-vaccin de rappel contre la COVID-19 de nouvelle génération de Sanofi-GSK*, formulation monovalente basée sur le variant Bêta (B.1.351), a montré une augmentation significative des titres d'anticorps comparativement aux valeurs précédant l'administration de la dose de rappel et ce, contre plusieurs variants préoccupants (augmentation d'un facteur 15 contre le virus parent D614, d'un facteur 30 contre la souche Bêta et d'un facteur 40 contre BA.1) chez des adultes primo-vaccinés par des vaccins COVID-19 à ARNm.
- Parallèlement, l'étude indépendante COVIBOOST (VAT013) conduite par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a montré qu'après une primo-vaccination par deux doses du vaccin Cominarty de Pfizer-BioNTech, le *candidat-vaccin de rappel nouvelle génération de Sanofi-GSK* a induit une réponse immunitaire plus forte que le vaccin de rappel de Pfizer-BioNTech ou que le vaccin de rappel première génération de Sanofi-GSK. Associés aux données du stade 2 de l'étude VAT08, ces résultats démontrent clairement le potentiel du vaccin de rappel de nouvelle génération basé sur la souche Bêta de Sanofi-GSK pour apporter une réponse pertinente aux besoins de santé publique.
- En mai 2022, Sanofi a informé les investigateurs participant aux études de Phase 3 de *tolebrutinib* dans le traitement de la sclérose en plaque (SEP) et myasthénie grave (MG), qu'un nombre limité de lésions hépatiques induites par traitement médicamenteux avec tolebrutinib avait été identifié au cours de ces essais. Ces événements sont apparus lors des trois premiers mois de la prise de ce traitement et ont été détectés suite à des contrôles hépatiques de routine. La majorité de ces patients présentaient un historique clinique prédisposant à des lésions hépatiques d'origine médicamenteuses. De plus, les élévations des constantes de laboratoires utilisées pour évaluer les lésions hépatiques sont retournées à la normale suite à l'arrêt du traitement, et ce dans tous les cas. Dans ce même mois, les protocoles des études ont été révisés de manière à augmenter la fréquence de contrôle, et à exclure les patients présentant des facteurs de risque préexistants de dysfonctionnement hépatique. Fin juin, la FDA a placé en pause clinique partielle les études de Phase 3 de tolebrutinib pour le traitement de la SEP et MG. En conséquence, les nouveaux recrutements aux Etats-Unis ont été suspendus, et les patients américains qui participaient à l'essai depuis moins de 60 jours ont dû suspendre leur traitement en cours. Actuellement, plus de 2,000 patients ont été recrutés, et continuent de recevoir tolebrutinib. Début juillet, la FDA a officiellement demandé à Sanofi des données supplémentaires de manière à conduire des analyses complémentaires de sécurité clinique et de données précliniques. Sanofi est confiant dans ses efforts pour fournir à l'Agence les informations demandées avant fin septembre. Après la soumission de ces données complémentaires, la FDA disposera de 30 jours maximum afin de décider si elle accorde la levée de la pause clinique partielle, celle-ci pourrait alors avoir lieu dès le quatrième trimestre 2022. En attendant, le recrutement du programme clinique continue avec les protocoles d'études révisés, incluant un contrôle de sécurité renforcé dans la majorité des pays. Près de 190 patients ont débuté l'étude clinique depuis la mise en place des protocoles révisés en mai, et ces derniers n'ont montré aucun signe de lésion hépatique d'origine médicamenteuse à ce jour. Sanofi espère pouvoir finaliser le recrutement de ses études de SEP récurrente-rémittente, GEMINI I et GEMINI II, avant la fin de l'année. Sanofi collabore étroitement avec les membres du comité indépendant de surveillance des données et les investigateurs cliniques à travers le monde afin d'évaluer l'efficacité de ces mesures de sécurité. En s'appuyant sur les données positives d'efficacité de tolebrutinib en phase 2b et des mesures de mitigation des risques, Sanofi reste confiant quant à l'avenir de tolebrutinib comme potentielle option de traitement oral innovant pour les patients atteints de SEP.

Phase 2:

- L'étude évaluant le *SAR445088* pour le traitement du **rejet médié par les anticorps** a démarré et recruté ses premiers participants.
- L'étude évaluant la sécurité et l'efficacité du *SAR443820* pour le traitement de la **Sclérose Latérale Amyotrophique** a débuté et recruté ses premiers participants.
- Les résultats favorables de l'étude de phase 1/2 de recherche de dose évaluant la sécurité, la pharmacocinétique et l'activité clinique du *rilzabrutinib* chez les adultes atteints de **Thrombocytopenie Immunitaire** (TPI) préalablement traitée ont été publiés dans le *New England Journal of Medicine*. Ils démontrent que le traitement par rilzabrutinib a permis d'obtenir une augmentation rapide et durable du nombre de plaquettes avec un profil de sécurité acceptable.
- L'étude évaluant l'efficacité du miARN-21 expérimental *lamidersen* (également appelé SAR339375) dans le traitement du **Syndrome d'Alport**, a été suspendue car elle n'a pas satisfait à son critère prédéfini de futilité.
- Il a été mis fin au développement de *Dupixent*[®] pour l'Allergie aux arachides.

Phase 1:

- L'étude évaluant la sécurité et l'efficacité du *SAR446309* (issu de l'acquisition d'Amunix, et précédemment appelé AMX-818) administré seul ou en association avec le pembrolizumab chez des participants adultes atteints d'un **cancer localement avancé ou métastatique exprimant HER2** a démarré le recrutement de patients.

Compte tenu de la guerre en **Ukraine**, Sanofi a revu la gestion opérationnelle de ses essais cliniques dans cette région. Sanofi a décidé de suspendre tout nouveau recrutement de patients dans les essais cliniques en cours en **Russie** et en **Biélorussie**, mais poursuivra le traitement des patients déjà inclus. En Ukraine, Sanofi fait tout son possible pour aider et approvisionner les patients participant actuellement à des essais cliniques dont Sanofi est le promoteur, notamment en les transférant dans d'autres régions d'Ukraine ou dans les pays voisins. En prévention d'une perte potentielle de données, Sanofi a activé de nouveaux centres cliniques et développe le recrutement de patients dans des régions épargnées par la guerre. Il se peut que cette situation entraîne une modification des dates prévisionnelles d'achèvement principal de ses essais pivots dans la Sclérose en Plaque (SEP) et la Bronchopneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) ; les calendriers de soumission précédemment annoncés demeurent inchangés.

Une présentation actualisée du pipeline de R&D au 30 juin 2022 est consultable sur le site Internet de Sanofi:

<https://www.sanofi.com/en/science-and-innovation/research-and-development>

Avancées dans la mise en œuvre de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

Sanofi poursuit ses progrès pour améliorer l'accès aux médicaments

Sanofi Global Health annonce la création d'un fond et le lancement de sa marque Impact®

Sanofi Global Health annonce le lancement d'Impact®, une nouvelle marque de médicaments de référence produits par Sanofi qui seront distribués sans aucun profit aux populations à risque des pays les plus pauvres de la planète. La marque Impact® qui englobe, entre autres, l'insuline, le glibenclamide et l'oxaliplatine, permettra d'assurer la distribution de 30 médicaments de Sanofi dans 40 pays à faible revenu. Considérés essentiels par l'Organisation mondiale de la Santé, ces médicaments couvrent une palette élargie d'aires thérapeutiques, dont le diabète, les maladies cardiovasculaires, la tuberculose, le paludisme et le cancer.

L'entreprise annonce également la création du fond Impact qui apportera un soutien aux jeunes entreprises et aux innovateurs en mesure de proposer des solutions évolutives pour contribuer à la mise en place de systèmes de santé durables dans les régions mal desservies. Ce fond apportera un financement et une assistance technique aux entreprises engagées dans une démarche d'inclusion. Il complétera la mission de Sanofi Global Health qui prévoit la mobilisation d'investissements locaux, régionaux et mondiaux pour financer la formation des professionnels de santé et aider les collectivités à mettre en place et gérer des systèmes de santé durables.

Aux États-Unis, Sanofi améliore encore les conditions d'accès pour les communautés défavorisées

Dans le cadre du programme *Insulins Valyou Savings* conduit aux États-Unis, les personnes non assurées atteintes de diabète pourront, avec une ordonnance valable, se procurer les insulines de Sanofi (Lantus, Insulin Glargine U-100, Toujeo, Admelog et Apidra), au prix fixe de 35 \$ pour 30 jours de traitement. Il s'agit d'une amélioration majeure du programme, qui proposait précédemment 30 jours de traitement pour 99 \$ comprenant jusqu'à dix boîtes de stylos SoloStar et/ou flacons de 10 ml, ou de cinq boîtes de stylos Max SoloStar.

Depuis son lancement en 2018, le programme *Insulins Valyou Savings* a permis à des milliers de diabétiques d'économiser sur leur traitement. En 2021, il a été sollicité plus de 97 000 fois et a fait économiser plus de 37 millions de dollars à la population concernée.

Cette évolution va permettre d'élargir la portée du programme.

Sanofi rejoint le programme Beacon of Hope visant à lutter contre les inégalités raciales dans les essais cliniques, la santé et l'éducation

Sanofi est fier d'annoncer sa collaboration au programme *Beacon of Hope*, qui s'attaque aux causes profondes des inégalités de traitement dans la santé et l'éducation et favorise la diversité, l'équité et l'inclusion dans la R&D.

Historiquement, les minorités raciales et ethniques sont peu représentées dans la recherche clinique. Conscient de l'urgence de la situation, Sanofi s'engage pour réduire ces disparités parmi les participants aux essais cliniques.

Lancé en juillet 2021 grâce à un investissement de 33,7 millions de dollars de Novartis et de la Novartis US Foundation, *Beacon of Hope* est le fruit d'une collaboration de dix ans avec la Morehouse School of Medicine et 26 autres Universités historiquement noires, le Thurgood Marshall College Fund, Coursera et la National Medical Association. Ses objectifs sont de favoriser la diversité dans la population des patients et des chercheurs participant aux essais cliniques, de faciliter l'accès à une éducation de qualité et à des emplois porteurs, de s'attaquer aux biais induits par les données utilisées comme référence pour diagnostiquer et traiter les maladies, et de trouver des solutions pratiques aux problèmes environnementaux et climatiques qui affectent de manière disproportionnée la santé des communautés non blanches.

Sanofi poursuit la réduction de son empreinte environnementale

Nouvel objectif dans la réduction des émissions de CO2 de scope 3

Alors que sa stratégie ambitieuse pour minimiser son impact sur l'environnement, notamment sur le climat, a permis d'importants progrès, Sanofi a décidé de revoir à la hausse son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de scope 3, qui passe de -14% à -30% d'ici 2030.

Au troisième trimestre 2021, Sanofi s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2030 dans l'ensemble de ses opérations et de sa chaîne de valeur, ainsi qu'un objectif de zéro émission nette de GES d'ici 2050, date cible avancée de 20 ans depuis le précédent engagement, pris en 2015 après la COP21 et les Accords de Paris. Les objectifs de réduction des émissions de GES pour 2030 comparativement à 2019 ont ainsi été fixés à -55% pour les opérations (scopes 1 et 2) et à -14% pour la chaîne de valeur (scope 3),

et ont par ailleurs été validés par l'initiative Science Based Target (SBTi). Les objectifs nouvellement révisés (zéro émission et réduction accrue des émissions de GES de scope3) ont été soumis à la SBTi en mai dernier.

Site de production de vaccins évolutif à Singapour : conçu pour une faible consommation énergétique 100% électrique

Le chemin vers la neutralité carbone ne passe pas uniquement par la modernisation ou l'optimisation des installations mais aussi par la conception de sites à faible empreinte environnementale.

Le nouveau site de production de vaccins de Singapour optimisera sa consommation énergétique par une récupération systématique de l'énergie. Il sera entièrement électrifié, avec des pompes à chaleur en lieu et place de chaudières. Toutes les surfaces disponibles seront équipées de panneaux photovoltaïques. Le reste de l'électricité consommée proviendra d'autres sources d'énergie renouvelable et durable, notamment par le biais de contrats d'achat d'électricité et de certificats d'énergie renouvelable, l'objectif étant d'atteindre 100% d'électricité renouvelable d'ici 2030, conformément à l'engagement pris par Sanofi en tant qu'adhérent à l'initiative RE100.

Tableau de bord RSE 2022

En 2020, dans le cadre de la définition de ses nouvelles ambitions RSE, Sanofi a revu et mis à jour ses différentes initiatives. Les chiffres indiqués ci-dessous montrent les progrès continus dans la mise en œuvre de la stratégie RSE de Sanofi.

Valeurs exprimées en cumul annuel à date, sauf mention contraire

Accès aux soins

Sanofi Global Health, l'unité à but non lucratif créée au sein de l'entreprise en avril 2021, a pour objectif de fournir 30 médicaments essentiels de Sanofi dans un large éventail de domaines thérapeutiques aux patients dans 40 pays parmi les plus pauvres. Au-delà des produits fournis, Sanofi Global Health développe également des programmes intégrés qui assurent une gestion optimale des soins pour les patients.

Sanofi s'est également engagé à aider 1 000 patients atteints de maladies rares qui n'ont pas accès aux traitements et a fait don de 100 000 flacons de médicaments pour leurs traitements chaque année. Sanofi poursuit ainsi son engagement de 30 ans en faveur des patients souffrant de maladies rares, telles que les maladies de Fabry, Gaucher ou Pompe, pour lesquelles l'accès au traitement est souvent limité.

La troisième initiative de Sanofi en matière d'accès consiste à élaborer un plan d'accès mondial pour tous les nouveaux produits, afin de les rendre disponibles sur certains marchés pertinents dans les deux ans suivant leur lancement.

Accès aux soins		
Sanofi Global Health		
	T1 2022	T2 2022
Malaria	<ul style="list-style-type: none"> 1 024 170 patients traités 8 pays 	<ul style="list-style-type: none"> 1 693 770 patients traités 10 pays
Tuberculose	<ul style="list-style-type: none"> 35 094 patients traités 11 pays 	<ul style="list-style-type: none"> 76 634 patients traités 13 pays
Maladies non transmissibles	<ul style="list-style-type: none"> 46 300 patients traités 12 pays 	<ul style="list-style-type: none"> 85 956 patients traités 21 pays
Dons de flacons contre les maladies rares		
	T1 2022	T2 2022
# Patients traités	998	1015
# Flacons donnés	22682	51 370
Plan d'accès Global		
	T1 2022	T2 2022
# de plans d'accès	Phase pilote terminée et plan d'action élaboré	

R&D pour les besoins médicaux non-satisfaits

Sanofi poursuit ses efforts pour combattre la polio et la maladie du sommeil, deux de ses programmes historiques qui s'attaquent à des problèmes de santé mondiaux.

Sanofi a participé à la lutte contre la polio dès le début et continue de jouer un rôle essentiel dans la fourniture de vaccins contre la polio. Sanofi s'est engagée aux côtés de l'OMS à éliminer la maladie du sommeil chez l'homme d'ici 2030.

Enfin, une partie de l'ambition de Sanofi en matière de R&D est de développer des médicaments innovants pour éliminer les décès dus au cancer chez les enfants.

R&D pour les besoins médicaux non-satisfaits		
Eradiquer la Polio		
	T1 2022	T2 2022
# Doses VPI délivrées (<i>Vaccin antipoliomyélitique inactivé</i>)	16 millions de doses VPI délivrées à UNICEF pour les pays GAVI	27 millions de doses VPI délivrées à UNICEF pour les pays GAVI
Eliminer la maladie du sommeil		
	Exercice 2020	Exercice 2021
# Patients testés	1,6 million	2 millions
# Patients traités	663	805
Développer des médicaments innovants contre les cancers de l'enfant		
	T1 2022	T2 2022
# actifs identifiés	1 des 2 actifs identifiés : préparation du protocole pour l'étude clinique	<ul style="list-style-type: none">• 1 étude préclinique lancée• 1 actif en préparation du protocole pour l'étude clinique

Préservation de l'environnement

Pour contribuer à une meilleure conservation des ressources, Sanofi prévoit de supprimer tous les emballages plastiques préformés (blisters) de ses vaccins à seringues d'ici 2027. En outre, l'entreprise s'est engagée à éco-concevoir tous ses nouveaux produits d'ici 2025. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici à 2030, tous les sites de Sanofi utiliseront de l'électricité d'origine 100% renouvelable et l'entreprise s'est fixée pour objectif de disposer d'une flotte de véhicules neutre en carbone.

Une planète saine		
Vaccins à seringues sans blisters		
	T1 2021	T2 2022
% vaccins à seringues sans blisters produits	29%	Données mise à jour annuellement
Eco-conception		
	T1 2021	T2 2022
# d'analyses de cycle de vie (ACV)	4 ACVs menées et 1 nouvelle commencée Projet de logiciel sur l'éco-conception lancé	5 ACVs menées et 3 nouvelles commencées Projet de logiciel sur l'éco-conception lancé
Emissions scope 1 & 2		
	T1 2021	T2 2022
Réduction des émissions de gaz à effet de serre vs 2019 %	-26 %	-27 %
Electricité d'origine renouvelable		
	T1 2021	T2 2022
% électricité d'origine renouvelable sur la consommation électrique totale	60%¹	60 %
Flotte neutre en carbone		
	T1 2021	T2 2022
% flotte neutre sur la flotte totale	28,7 %	30,4 %

^{1.} Base de référence recalculée à la suite au spin off d'EUROAPI

Inclusion et la diversité de ses collaborateurs et communautés

En tant qu'entreprise mondiale, Sanofi s'engage à ce que ses dirigeants reflètent les communautés et les patients qu'elle sert. L'entreprise s'engage à continuer de favoriser une organisation où tous les employés ont des chances égales d'atteindre des postes à responsabilité au sein de l'entreprise. L'ambition de Sanofi est d'avoir 40% de femmes dans les postes de direction et 50% de femmes dans les postes de hauts dirigeants d'ici 2025. Sanofi poursuit son engagement social et économique dans les communautés où elle opère. Enfin, Sanofi intègre son engagement sociétal dans le parcours professionnel de ses dirigeants afin de renforcer l'impact social de leurs décisions.

Inclusion et la diversité de ses collaborateurs et communautés		
	T1 2021	T2 2022
Une communauté de leader représentative de la société		
% de femmes	35,1% de nos executives 40,4% de nos senior leaders	35,9% de nos executives 41,1% de nos seniors leaders
Engagement social et économique		
	T1 2021	T2 2022
# volontaires	4 975 volontaires	1 998 volontaires
# heures de	26 906 heures	12 687 heures
Une expérience sociétale intégrée dans le parcours de nos leaders		
	T1 2021	T2 2022
KPI	Lancement prévu en 2022	

Notations ESG

Le déploiement continu de la stratégie d'engagement sociétal de Sanofi s'est traduit ces derniers mois par une progression de son classement ou de ses scores dans la plupart des indices ESG.

Rating agencies

SCORE	86/100	22 Medium risk	74/100	A	Climate Change: A Water: A	B	4.2/5	3.47/5	92%	62/100
New rating	▲ 22.9	▼ 86/100	▲ B	▲ A-	■ B	■ 4.2/5	▲ 2.49/5	▲ 90%	▲ 58/100	
One of the highest scores across all sectors globally 80 points for its solid fundamentals & strong preparedness opinion of 6 points	14th among 455 pharmaceutical companies	9 th in ranking among 91 pharmaceutical companies	4th among the 6 largest pharmaceutical companies	Leading position	1st decile of the 476 companies in the industry	With very high rating across the 3 pillars ESG	Top 5 company	Sanofi's disclosure score well above sector disclosure score (74%)	1st pharmaceutical company out of 57 Score in progress since 2018	

▲ Vs previous rating
■

Résultats financiers du deuxième trimestre et du premier semestre 2022

Résultat net des activités⁴

Au deuxième trimestre, Sanofi a enregistré un **chiffre d'affaires** de 10 116 millions d'euros, en hausse de 15,7% (8,1% à TCC). Au premier semestre, le chiffre d'affaires a été de 19 790 millions d'euros, en progression de 14,2% et de 8,4% à TCC.

Au deuxième trimestre, les **autres revenus** ont augmenté de 108,0% (+85,0% à TCC) pour s'établir à 626 millions d'euros, reflétant la hausse des ventes de produits non-Sanofi distribués par VaxServe (+53,5% à TCC, à 393 millions d'euros). Au premier semestre, les autres revenus ont augmenté de 68,6 % (+54,7% à TCC) pour atteindre 1 005 millions d'euros, avec une hausse des ventes de produits non-Sanofi distribués par VaxServe (+35,0% à TCC, à 679 millions d'euros).

La **marge brute** du deuxième trimestre a enregistré une hausse de 21,1% (+12,2% à TCC), à 7 493 millions d'euros. Le ratio de marge brute a augmenté de 3,3 points de pourcentage, à 74,1% par rapport au deuxième trimestre 2021. Cette augmentation reflète l'amélioration du ratio de marge brute de l'activité pharmaceutique (de 74,9% à 78,5%) grâce à un mix produit favorable et des gains de productivité. Le ratio de marge brute des Vaccins a augmenté de 56,5% à 59,3%. Le ratio de marge brute de la Santé Grand Public a augmenté de 0,3 points de pourcentage à 66,3%. Au premier semestre, le ratio de marge brute a progressé de 2,6 points de pourcentage à 74,1% (73,6% à TCC) grâce principalement à l'activité pharmaceutique combiné à des gains de productivité.

Au deuxième trimestre, les dépenses de **Recherche et Développement** (R&D) ont augmenté de 18,8% (+12,8% à TCC), à 1 658 millions d'euros, reflétant une augmentation des investissements dans les projets pharmaceutiques prioritaires en développement ainsi que dans les vaccins. Au premier semestre, les dépenses de R&D ont augmenté de 18,2%, à 3 147 millions d'euros (+13,4% à TCC).

Au deuxième trimestre, les **frais commerciaux et généraux** ont augmenté de 10,1%, à 2 574 millions d'euros. À TCC, les frais commerciaux et généraux ont progressé de 2,8%, reflétant une augmentation des investissements promotionnels en Médecine de Spécialités, ainsi qu'une stricte maîtrise des dépenses. Au deuxième trimestre, le ratio frais commerciaux et généraux sur chiffre d'affaires a été de 25,4%, soit une baisse de 1,3 point de pourcentage par rapport au deuxième trimestre 2021. Au premier semestre, les frais commerciaux et généraux ont augmenté de 9,3%, à 4 953 millions d'euros (+3,5% à TCC) et le ratio frais généraux et commerciaux sur chiffre d'affaires a été de 25,0%, en baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2021.

Au deuxième trimestre et au premier semestre, les **dépenses opérationnelles** se sont élevées à 4 232 millions d'euros (+13,4%, et +6,6% à TCC) et à 8 100 millions d'euros (+12,6% et +7,2% à TCC).

Au deuxième trimestre, les **autres produits d'exploitation nets de charge** ont représenté une charge de 523 millions d'euros (contre une charge de 198 millions d'euros au deuxième trimestre 2021). Au deuxième trimestre, cette ligne comprend une charge de 621 millions d'euros (contre une charge de 307 millions d'euros au deuxième trimestre 2021) correspondant au partage des profits de l'Alliance avec Regeneron sur les anticorps monoclonaux, au remboursement des coûts de développement par Regeneron, ainsi qu'au remboursement des dépenses de commercialisation encourues par Regeneron. Au deuxième trimestre, cette ligne comprenait également 24 millions d'euros de plus-values nettes liées à la cession de produits non stratégiques de Médecine Générale contre 47 millions d'euros à la même période de 2021. Au premier semestre, les autres produits d'exploitation nets de charge ont été de -788 millions d'euros, contre -299 millions d'euros pour la même période de 2021 et intégraient 256 millions d'euros de plus-values nettes liées à la rationalisation du portefeuille contre 103 millions d'euros au premier semestre 2021. Au premier semestre, la charge correspondant au partage des profits de l'Alliance avec Regeneron sur les anticorps monoclonaux s'est élevée à 1 098 millions d'euros, contre une charge de 586 millions d'euros en 2021 (voir annexe 7 pour plus de détails).

Au deuxième trimestre et au premier semestre, la contribution des **sociétés mises en équivalence** a été de 25 millions d'euros et de 55 millions d'euros contre 17 millions et €26 millions pour les périodes comparables de 2021 et inclut la part des profits générés par Vixelis®.

Au deuxième trimestre, le **résultat opérationnel des activités⁴** a progressé de 21,5%, à 2 753 millions d'euros (+13,2% à TCC). Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a progressé de 1,3 point de pourcentage à 27,2% reflétant principalement l'amélioration de la marge brute. Au premier semestre, le résultat opérationnel des activités a totalisé 5 818 millions d'euros, soit une progression de 18,7% (+12,7% à TCC). Au premier semestre, les économies de coûts ont représenté 230 millions d'euros dont 200 millions générés par les Affaires Industrielles et ont été réinvestis dans les projets de R&D

⁴ Voir l'Annexe 3 pour le compte de résultats consolidés du deuxième trimestre 2022; voir l'Annexe 9 pour les définitions des indicateurs financiers et l'Annexe 4 pour le passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités.

prioritaires. Au premier semestre, le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a progressé de 1,1 point de pourcentage à 29,4% (29,4% at TCC).

Les **charges financières nettes de produits** se sont établies à -77 millions d'euros au deuxième trimestre et -155 millions d'euros au premier semestre contre -76 millions d'euros et -160 millions d'euros pour les périodes comparables de 2021.

Au deuxième trimestre et au premier semestre, le **taux d'imposition effectif** a été de 19,0% contre 21,0% pour les mêmes périodes de 2021. Sanofi s'attend à ce que son taux d'imposition effectif soit d'environ 19% en 2022.

Au deuxième trimestre, le **résultat net des activités⁴** s'est établi à 2 170 millions d'euros, en hausse de 25,4% et de 16,6% à TCC. Le ratio résultat net des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 1,7 point de pourcentage à 21,5% par rapport au deuxième trimestre de 2021. Au premier semestre, le résultat net des activités s'est établi à 4 594 millions d'euros, en hausse de 22,6% et 16,3% à TCC. Le ratio résultat net des activités sur chiffre d'affaires a été de 23,2%, soit une augmentation de 1,6 point de pourcentage par rapport à 2021.

Au deuxième trimestre 2021, le **bénéfice net par action (BNPA) des activités⁴** a atteint 1,73 euros, soit une augmentation de 25,4% (+16,7% à TCC). Le nombre moyen d'actions en circulation a été de 1 250,8 millions contre 1 251,3 millions au deuxième trimestre 2021. Au premier semestre, le bénéfice net par action des activités a atteint 3,68 euros, soit une progression de 22,7% à données publiées et de 16,3% à TCC. Le nombre moyen d'actions en circulation au premier semestre 2022 a été de 1 250,0 millions contre 1 250,3 millions sur la même période de 2021.

Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités (voir Annexe 4)

Au premier semestre 2022, le résultat net IFRS a été de 3 184 millions d'euros. Les principaux éléments exclus du résultat net des activités sont :

- Une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles de 910 millions d'euros, liée d'une part à la mise à leur juste valeur lors de l'acquisition de sociétés (principalement, Genzyme pour un montant de 273 millions d'euros, Bioverativ pour un montant de 181 millions d'euros, l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim pour 95 millions d'euros, Ablynx pour de 84 millions d'euros et Kadmon pour 77 millions d'euros) et d'autre part aux immobilisations incorporelles acquises (licences/produits, pour un montant de 57 millions d'euros). Ces éléments n'ont pas d'impact sur la trésorerie de Sanofi.
- Une dépréciation des immobilisations incorporelles de 87 millions d'euros.
- 792 millions d'euros de coûts de restructuration et assimilés principalement liés aux initiatives de simplification.
- 573 millions d'euros d'impact fiscal lié aux éléments susmentionnés, dont 218 millions d'euros d'impôts différés liés à la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations incorporelles, 199 millions d'euros liés aux coûts de restructuration et assimilés (voir Annexe 4).

Impact du spin-off d'EUROAPI sur les comptes IFRS de Sanofi

La ligne « Autres gains et pertes, Litiges » comprend le gain de déconsolidation avant impôt de 10 millions d'euros d'EUROAPI suite à la distribution en nature des actions EUROAPI le 10 mai 2022.

A cette date, Sanofi a perdu le contrôle cessant de consolider EUROAPI. Sanofi a décomptabilisé 100 % des actifs nets comptables d'EUROAPI représentant 1 227 millions d'euros incluant le goodwill.

Les autres impacts sont une réduction des capitaux propres d'un montant de 793 millions d'euros correspondant à la juste valeur de la distribution en nature évaluée au cours de bourse EUROAPI constaté sur Euronext à cette date, l'encaissement le 17 juin 2022 des 12 % du capital d'EUROAPI acquis par l'État français, via son fonds Souveraineté French Tech, l'EPIC BPIFrance, pour un montant de 150 millions d'euros, et la participation conservée dans EUROAPI évaluée à la juste valeur pour un montant de 413 millions d'euros.

La ligne « Produits d'impôts » comprend un gain de 102 millions d'euros suite à l'opération EUROAPI.

Allocation du capital

Au premier semestre 2022, le « cash flow » avant restructurations, acquisitions et cessions, a baissé de 17,6% à 3 735 millions d'euros après prise en compte d'une hausse du besoin en fonds de roulement de -710 millions d'euros et des acquisitions d'immobilisations corporelles de -696 millions d'euros. En intégrant des acquisitions⁵ (-419 millions d'euros), des produits de cessions d'actifs⁵ (541 millions d'euros) et les

⁵ N'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

paiements liés aux restructurations et assimilées (-615 millions d'euros), le « **cash flow libre**⁶ » a baissé de 3,3% à 3 242 millions d'euros. Après prise en compte de l'acquisition d'Amunix (-875 million d'euros) et le paiement du dividende (4 168 millions d'euros), la dette nette a augmenté de 9 983 millions d'euros au 31 décembre 2021 à 12 190 millions d'euros au 30 juin 2022 (montant net de 6 899 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie).

⁶ Le cash flow libre est un indicateur non-GAAP (voir définition à l'Annexe 9).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2021 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2021 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Annexes

- Annexe 1: Deuxième trimestre et premier semestre 2022 – Chiffre d'affaires consolidé par GBU, par franchise, par produit et zone géographique
- Annexe 2: Résultat net des activités du deuxième trimestre et du premier semestre 2022
- Annexe 3: Compte de résultats consolidés du deuxième trimestre et du premier semestre 2022
- Annexe 4: Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités
- Annexe 5: Variation de l'endettement net
- Annexe 6: Bilan consolidé simplifié
- Annexe 7: Autres produits d'exploitation nets de charges - Alliances Regeneron
- Annexe 8: Sensibilité aux devises
- Annexe 9: Définitions des indicateurs non-GAAP

Relations médias

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com
Sally Bain | + 1 617 834 6026 | sally.bain@sanofi.com
Chrystel Baude | + 33 6 70 98 70 59 | chrystel.baude@sanofi.com
Evan Berland | +1 215 432 0234 | evan.berland@sanofi.com
Nicolas Obrist | + 33 6 77 21 27 55 | nicolas.obrist@sanofi.com
Victor Rouault | + 33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com
Kate Conway | + 1 508 364 4931 | kate.conway@sanofi.com

Relations investisseurs

Eva Schaefer-Jansen | + 33 7 86 80 56 39 | eva.schaefer-jansen@sanofi.com
Arnaud Delépine | + 33 6 73 69 36 93 | arnaud.delepine@sanofi.com
Corentine Driancourt | + 33 6 40 56 92 21 | corentine.driancourt@sanofi.com
Felix Lauscher | + 1 908 612 7239 | felix.lauscher@sanofi.com
Priya Nanduri | +1 617 764 6418 | priya.nanduri@sanofi.com
Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Annexe 1: Chiffre d'affaires du deuxième trimestre et du premier semestre 2022 par entité opérationnelle mondiale, franchise, région et produit

T2 2022 (en million d'euros)	Total chiffre d'affaires	Var. TCC	Var. Publiée	Etats- Unis	Var. TCC	Europe	Var. TCC	Reste du monde	Var. TCC
Dupixent	1 963	+43,4 %	+57,9 %	1 477	+37,9 %	239	+56,6 %	247	+65,3 %
Aubagio	526	-2,2 %	+6,5 %	360	-2,8 %	137	+3,0 %	29	-17,1 %
Lemtrada	20	0,0 %	+5,3 %	8	-30,0 %	6	0,0 %	6	+100,0 %
Kevzara	77	+30,4 %	+37,5 %	40	+40,0 %	25	+25,0 %	12	+18,2 %
Neurologie & Immunologie	623	+1,1 %	+9,5 %	408	-0,6 %	168	+5,7 %	47	-2,0 %
Cerezyme	202	+18,8 %	+22,4 %	49	0,0 %	66	+8,2 %	87	+42,6 %
Cerdelga	72	+11,5 %	+18,0 %	39	+9,4 %	28	+12,0 %	5	+25,0 %
Myozyme	252	-3,6 %	+1,6 %	81	-21,7 %	103	+1,0 %	68	+18,5 %
Nexviazyme	43	+3900,0 %	+4200,0 %	37	0,0 %	2	+100,0 %	4	0,0 %
Fabrazyme	238	+9,3 %	+16,7 %	116	+6,2 %	58	+7,4 %	64	+17,0 %
Aldurazyme	64	+7,0 %	+12,3 %	16	0,0 %	21	+10,0 %	27	+8,7 %
Total maladies rares	891	+11,6 %	+17,4 %	338	+7,6 %	279	+6,5 %	274	+22,9 %
Jevtana	105	-15,8 %	-7,9 %	74	+8,2 %	8	-73,3 %	23	-4,3 %
Fasturtec	46	+7,7 %	+17,9 %	30	+18,2 %	12	+9,1 %	4	-33,3 %
Libtayo	47	+36,4 %	+42,4 %	—	0,0 %	36	+38,5 %	11	+28,6 %
Sarclisa	64	+52,5 %	+60,0 %	30	+62,5 %	16	+14,3 %	18	+90,0 %
Total Oncologie	263	+8,0 %	+16,4 %	134	+19,2 %	72	-11,1 %	57	+17,4 %
Alprolix	129	+16,0 %	+29,0 %	106	+12,0 %	—	0,0 %	23	+35,3 %
Eloctate	153	-3,5 %	+6,3 %	124	-3,5 %	—	0,0 %	29	-3,2 %
Cablivi	51	+4,3 %	+10,9 %	26	+9,5 %	24	0,0 %	1	0,0 %
Total maladies hématologiques rares	336	+5,5 %	+15,9 %	259	+5,1 %	24	0,0 %	53	+10,4 %
Médecine de spécialités	4 076	+21,6 %	+32,0 %	2 616	+21,4 %	782	+15,2 %	678	+30,9 %
Lovenox	337	-10,9 %	-8,2 %	2	-50,0 %	168	-7,7 %	167	-13,7 %
Toujeo	267	+2,4 %	+8,1 %	70	+5,2 %	107	+6,9 %	90	-4,5 %
Plavix	247	0,0 %	+5,6 %	2	-33,3 %	26	-16,1 %	219	+3,0 %
Multaq	91	+2,5 %	+15,2 %	82	+2,9 %	4	-33,3 %	5	+66,7 %
Thymoglobulin	113	+12,0 %	+22,8 %	65	+3,6 %	9	+12,5 %	39	+27,6 %
Mozobil	66	+6,9 %	+13,8 %	40	+9,4 %	16	+6,7 %	10	0,0 %
Praluent	128	+147,9 %	+166,7 %	55	0,0 %	55	+41,0 %	18	+77,8 %
Soliqua/iGlarLixi	53	+4,3 %	+15,2 %	26	-11,1 %	7	+14,3 %	20	+33,3 %
Rezurock	43	0,0 %	0,0 %	43	0,0 %	—	0,0 %	—	0,0 %
Autres produits stratégiques	266	-3,5 %	+3,5 %	47	-35,8 %	87	-2,2 %	132	+17,0 %
Produits Stratégiques	1 611	+6,0 %	+12,8 %	432	+21,3 %	479	+0,6 %	700	+2,4 %
Lantus	600	-12,1 %	-5,8 %	217	-19,0 %	111	-7,4 %	272	-8,2 %
Aprovel	120	+13,1 %	+21,2 %	2	+100,0 %	21	-12,5 %	97	+20,3 %
Autres produits non stratégiques	1 133	-8,5 %	-4,8 %	101	-10,1 %	293	-11,3 %	739	-7,1 %
Produits Non Stratégiques	1 853	-8,6 %	-3,8 %	320	-16,0 %	425	-10,4 %	1 108	-5,5 %
Ventes Industrielles	133	-33,3 %	-30,7 %	3	-84,6 %	126	-30,7 %	4	0,0 %
Médecine Générale	3 597	-4,1 %	+1,4 %	755	+0,3 %	1 030	-8,9 %	1 812	-2,6 %
Total Pharma	7 673	+7,9 %	+15,7 %	3 371	+16,0 %	1 812	+0,1 %	2 490	+4,9 %
Vaccins Polio / Petussis / HIB	589	+7,9 %	+13,3 %	99	-17,0 %	83	+23,9 %	407	+12,4 %
Vaccins Rappel	152	+32,1 %	+43,4 %	91	+24,6 %	43	+34,4 %	18	+77,8 %
Vaccins Méningite	153	-24,7 %	-17,7 %	109	-26,7 %	4	+300,0 %	40	-25,9 %
Vaccins contre la grippe	115	-5,9 %	-3,4 %	—	0,0 %	33	+266,7 %	82	-28,2 %
Vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques	145	+83,8 %	+95,9 %	51	+100,0 %	25	+200,0 %	69	+54,5 %
Vaccins	1 178	+8,7 %	+15,3 %	372	-3,5 %	188	+59,8 %	618	+5,5 %
Allergie	192	+16,2 %	+29,7 %	118	+11,7 %	20	+25,0 %	54	+23,7 %
Toux et rhume	98	+74,5 %	+78,2 %	—	0,0 %	56	+166,7 %	42	+17,6 %
Douleur	304	+5,8 %	+10,5 %	57	-2,0 %	138	+7,8 %	109	+7,3 %
Santé Digestive	336	+9,3 %	+15,9 %	33	-19,4 %	112	+18,9 %	191	+10,1 %
Bien-être physique	85	+2,6 %	+9,0 %	—	0,0 %	5	0,0 %	80	+2,7 %
Bien-être mental	57	0,0 %	+5,6 %	12	-8,3 %	26	0,0 %	19	+6,3 %
Hygiène personnelle	149	+5,5 %	+17,3 %	113	+6,3 %	—	-100,0 %	36	+6,5 %
Autres	44	-29,0 %	-29,0 %	2	-100,0 %	18	-33,3 %	24	-27,8 %
Santé Grand Public	1 265	+9,1 %	+16,2 %	335	+3,1 %	375	+17,9 %	555	+6,8 %
Total Sanofi	10 116	+8,1 %	+15,7 %	4 078	+12,7 %	2 375	+5,7 %	3 663	+5,3 %

S1 2022 (en million d'euros)	Total chiffre d'affaires	Var. TCC	Var. Publiée	Etats- Unis	Var. TCC	Europe	Var. TCC	Reste du monde	Var. TCC
Dupixent	3 577	+44,4 %	+56,2 %	2 653	+38,0 %	450	+55,0 %	474	+75,5 %
Aubagio	1 017	-4,4 %	+2,3 %	689	-6,3 %	269	+1,5 %	59	-9,4 %
Lemtrada	45	0,0 %	+4,7 %	19	-15,0 %	12	+9,1 %	14	+16,7 %
Kevzara	172	+46,0 %	+52,2 %	90	+64,0 %	53	+29,3 %	29	+36,4 %
Neurologie & Immunologie	1 234	+0,7 %	+7,3 %	798	-1,8 %	334	+5,4 %	102	+4,1 %
Cerezyme	367	+5,5 %	+7,0 %	94	+2,4 %	126	+1,6 %	147	+11,0 %
Cerdelga	139	+7,3 %	+13,0 %	75	+6,3 %	55	+7,8 %	9	+12,5 %
Myozyme	487	-3,3 %	+0,8 %	163	-17,8 %	206	+2,5 %	118	+10,7 %
Nexviazyme	73	+6700,0 %	+7200,0 %	63	0,0 %	3	+200,0 %	7	0,0 %
Fabrazyme	458	+5,8 %	+11,2 %	221	+5,3 %	116	+4,5 %	121	+8,1 %
Aldurazyme	133	+4,9 %	+8,1 %	29	0,0 %	45	+4,7 %	59	+7,4 %
Total maladies rares	1 695	+6,7 %	+10,9 %	645	+7,4 %	553	+4,2 %	497	+9,0 %
Jevtana	203	-20,8 %	-15,4 %	142	+8,4 %	19	-74,7 %	42	-8,7 %
Fasturtec	86	+8,1 %	+16,2 %	54	+14,0 %	24	+9,1 %	8	-22,2 %
Libtayo	88	+44,1 %	+49,2 %	—	0,0 %	70	+43,8 %	18	+45,5 %
Sarclisa	129	+67,6 %	+74,3 %	55	+78,6 %	38	+40,7 %	36	+89,5 %
Total Oncologie	507	+7,4 %	+13,4 %	251	+20,0 %	151	-12,8 %	105	+20,0 %
Alprolix	237	+9,0 %	+18,5 %	198	+10,5 %	—	0,0 %	39	+2,6 %
Eloctate	291	-3,2 %	+4,7 %	232	-2,8 %	—	0,0 %	59	-4,8 %
Cablivi	97	+9,5 %	+15,5 %	48	+2,3 %	47	+17,5 %	2	0,0 %
Total maladies hématologiques rares	629	+3,7 %	+11,9 %	482	+3,8 %	47	+17,5 %	100	-2,0 %
Médecine de spécialités	7 642	+19,8 %	+27,8 %	4 829	+20,4 %	1 535	+13,6 %	1 278	+25,7 %
Lovenox	714	-9,5 %	-7,0 %	7	-60,0 %	353	-4,1 %	354	-12,7 %
Toujeo	541	+4,4 %	+8,2 %	128	-4,2 %	211	+8,2 %	202	+5,9 %
Plavix	508	0,0 %	+4,7 %	5	-20,0 %	52	-13,3 %	451	+2,1 %
Multaq	178	+7,9 %	+17,9 %	160	+9,8 %	9	-25,0 %	9	+28,6 %
Thymoglobulin	210	+12,8 %	+22,1 %	121	+7,9 %	17	+6,3 %	72	+23,6 %
Mozobil	124	+6,4 %	+12,7 %	71	+6,7 %	31	+6,9 %	22	+4,8 %
Praluent	197	+79,8 %	+89,4 %	55	+860,0 %	108	+42,7 %	34	+33,3 %
Soliqua/iGlarLixi	106	+10,0 %	+17,8 %	56	-3,8 %	15	+7,1 %	35	+43,5 %
Rezurock	84	0,0 %	0,0 %	84	0,0 %	—	0,0 %	—	0,0 %
Autres produits stratégiques	543	-0,8 %	+4,0 %	86	-36,6 %	182	+4,0 %	275	+15,2 %
Produits Stratégiques	3 205	+5,3 %	+10,4 %	773	+13,4 %	978	+3,5 %	1 454	+2,9 %
Lantus	1 271	-6,7 %	-1,4 %	425	-10,3 %	223	-9,3 %	623	-3,3 %
Aprovel	245	+15,5 %	+22,5 %	3	0,0 %	42	-10,6 %	200	+24,0 %
Autres produits non stratégiques	2 320	-7,9 %	-5,2 %	196	-6,3 %	593	-10,1 %	1 531	-7,3 %
Produits Non Stratégiques	3 836	-6,4 %	-2,5 %	624	-9,0 %	858	-9,9 %	2 354	-4,2 %
Ventes Industrielles	316	-18,9 %	-16,8 %	13	-54,2 %	294	-13,7 %	9	-61,9 %
Médecine Générale	7 357	-2,3 %	+1,9 %	1 410	+1,0 %	2 130	-4,8 %	3 817	-2,0 %
Total Pharma	14 999	+7,7 %	+13,7 %	6 239	+15,4 %	3 665	+2,1 %	5 095	+3,9 %
Vaccins Polio / Petussis / HIB	1 202	+9,1 %	+14,2 %	224	-15,4 %	161	+11,0 %	817	+17,5 %
Vaccins Rappel	261	+18,4 %	+26,7 %	144	+15,0 %	74	+12,1 %	43	+48,1 %
Vaccins Méningite	265	-21,3 %	-15,6 %	185	-19,3 %	6	+500,0 %	74	-30,2 %
Vaccins contre la grippe	181	-10,7 %	-7,7 %	12	0,0 %	37	+105,6 %	132	-28,7 %
Vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques	243	+73,7 %	+82,7 %	74	+83,3 %	42	+215,4 %	127	+47,6 %
Vaccins	2 198	+7,8 %	+13,5 %	678	-2,1 %	321	+31,1 %	1 199	+8,2 %
Allergie	418	+13,4 %	+21,9 %	249	+13,5 %	37	+8,8 %	132	+14,7 %
Toux et rhume	219	+96,4 %	+99,1 %	—	0,0 %	122	+165,2 %	97	+46,9 %
Douleur	618	+13,8 %	+17,0 %	103	+2,2 %	289	+15,6 %	226	+17,1 %
Santé Digestive	661	+11,5 %	+15,4 %	62	-8,2 %	224	+12,0 %	375	+15,1 %
Bien-être physique	173	+5,0 %	+8,8 %	—	0,0 %	11	-15,4 %	162	+6,8 %
Bien-être mental	123	+13,1 %	+15,0 %	24	-4,3 %	60	+9,1 %	39	+34,5 %
Hygiène personnelle	279	+1,6 %	+10,7 %	209	-0,5 %	1	-50,0 %	69	+10,2 %
Autres	102	-22,3 %	-21,5 %	(2)	-175,0 %	37	-32,1 %	67	-6,8 %
Santé Grand Public	2 593	+13,1 %	+17,8 %	645	+2,6 %	781	+19,4 %	1 167	+14,9 %
Total Sanofi	19 790	+8,4 %	+14,2 %	7 562	+12,4 %	4 767	+6,2 %	7 461	+6,2 %

Annexe 2: Résultat net des activités

2e trimestre 2022	Pharmacie			Vaccins			Santé Grand Public			Autres ⁽¹⁾			Total Groupe		
	T2 2022	T2 2021 ⁽²⁾	Var	T2 2022	T2 2021 ⁽²⁾	Var	T2 2022	T2 2021 ⁽²⁾	Var	T2 2022	T2 2021 ⁽²⁾	Var	T2 2022	T2 2021 ⁽²⁾	Var
Chiffre d'affaires	7 673	6 633	15,7 %	1 178	1 022	15,3 %	1 265	1 089	16,2 %	—	—	— %	10 116	8 744	15,7 %
Autres revenus	191	58	229,3%	418	230	81,7%	16	13	23,1 %	1	—	— %	626	301	108,0%
Coût des ventes	(1 844)	(1 725)	6,9%	(897)	(675)	32,9%	(442)	(383)	15,4 %	(66)	(75)	-12,0 %	(3 249)	(2 858)	13,7 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(24,0%)	(26,0 %)		(76,1%)	(66,0 %)		(34,9 %)	(35,2 %)					(32,1%)	(32,7 %)	
Marge brute	6 020	4 966	21,2 %	699	577	21,1 %	839	719	16,7 %	(65)	(75)	-13,3 %	7 493	6 187	21,1 %
En % du chiffre d'affaires	78,5 %	74,9 %		59,3 %	56,5 %		66,3 %	66,0 %					74,1 %	70,8 %	
Frais de recherche et développement	(1 277)	(1 061)	20,4 %	(227)	(171)	32,7 %	(45)	(41)	9,8 %	(109)	(123)	-11,4 %	(1 658)	(1 396)	18,8 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(16,6 %)	(16,0 %)		(19,3 %)	(16,7 %)		(3,6 %)	(3,8 %)					(16,4 %)	(16,0 %)	
Frais commerciaux et généraux	(1 440)	(1 293)	11,4 %	(197)	(189)	4,2 %	(370)	(356)	3,9 %	(567)	(499)	13,6 %	(2 574)	(2 337)	10,1 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(18,8 %)	(19,5 %)		(16,7 %)	(18,5 %)		(29,2 %)	(32,7 %)					(25,4 %)	(26,7 %)	
Autres produits et charges d'exploitation	(475)	(213)		2	—		(9)	13		(41)	2		(523)	(198)	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	8	6		9	9		8	2		—	—		25	17	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(10)	(8)		—	—		—	—		—	—		(10)	(8)	
Résultat opérationnel des activités	2 826	2 397	17,9 %	286	226	26,5 %	423	337	25,5 %	(782)	(695)	12,5 %	2 753	2 265	21,5 %
En % du chiffre d'affaires	36,8%	36,1 %		24,3%	22,1 %		33,4%	30,9 %					27,2%	25,9 %	
													(77)	(76)	
													(506)	(458)	
													19,0 %	21,0 %	
													2 170	1 731	25,4 %
													21,5 %	19,8 %	
													1,73	1,38	25,4 %

* Net d'impôts.

** Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlant.

*** Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 250,8 millions au second trimestre 2022 et 1 251,3 millions au second trimestre 2021

(1) Les activités « Autres » comprennent les coûts globaux des fonctions supports (Finance, Human Ressources, Information Solution & Technologies, Sanofi Business Services, etc...)

(2) Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service.

1er Semestre 2022	Pharmacie			Vaccins			Santé Grand Public			Autres ⁽¹⁾			Total Groupe		
En millions d'euros	S1 2022	S1 2021 ⁽²⁾	Var	S1 2022	S1 2021 ⁽²⁾	Var	S1 2022	S1 2021 ⁽²⁾	Var	S1 2022	S1 2021 ⁽²⁾	Var	S1 2022	S1 2021 ⁽²⁾	Var
Chiffre d'affaires	14 999	13 196	13,7 %	2 198	1 937	13,5 %	2 593	2 202	17,8 %	—	—	— %	19 790	17 335	14,2 %
Autres revenus	266	108	146,3 %	707	461	53,4 %	30	27	11,1 %	2	—	— %	1 005	596	68,6 %
Coût des ventes	(3 539)	(3 404)	4,0 %	(1 578)	(1 254)	25,8 %	(890)	(753)	18,2 %	(120)	(131)	-8,4 %	(6 127)	(5 542)	10,6 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(23,6 %)	(25,8 %)		(71,8 %)	(64,7 %)		(34,3 %)	(34,2 %)					(31,0 %)	(32,0 %)	
Marge brute	11 726	9 900	18,4 %	1 327	1 144	16,0 %	1 733	1 476	17,4 %	(118)	(131)	-9,9 %	14 668	12 389	18,4 %
En % du chiffre d'affaires	78,2 %	75,0 %		60,4 %	59,1 %		66,8 %	67,0 %					74,1 %	71,5 %	
Frais de recherche et développement	(2 442)	(2 040)	19,7 %	(412)	(316)	30,4 %	(81)	(69)	17,4 %	(212)	(238)	-10,9 %	(3 147)	(2 663)	18,2 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(16,3 %)	(15,5 %)		(18,7 %)	(16,3 %)		(3,1 %)	(3,1 %)					(15,9 %)	(15,4 %)	
Frais commerciaux et généraux	(2 748)	(2 481)	10,8 %	(367)	(359)	2,2 %	(752)	(700)	7,4 %	(1 086)	(991)	9,6 %	(4 953)	(4 531)	9,3 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(18,3 %)	(18,8 %)		(16,7 %)	(18,5 %)		(29,0 %)	(31,8 %)					(25,0 %)	(26,1 %)	
Autres produits et charges d'exploitation	(886)	(465)		9	120		113	23		(24)	23		(788)	(299)	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	22	13		25	8		8	5		—	—		55	26	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(15)	(16)		—	—		(2)	(4)		—	—		(17)	(20)	
Résultat opérationnel des activités	5 657	4 911	15,2 %	582	597	-2,5 %	1 019	731	39,4 %	(1 440)	(1 337)	7,7 %	5 818	4 902	18,7 %
En % du chiffre d'affaires	37,7%	37,2 %		26,5%	30,8 %		39,3%	33,2 %					29,4%	28,3 %	
Produits et charges financiers													(155)	(160)	
Charges d'impôts													(1 069)	(995)	
Taux d'impôts**													19,0 %	21,0 %	
Résultat net des activités													4 594	3 747	22,6 %
En % du chiffre d'affaires													23,2 %	21,6 %	
Résultat net des activités par Action (en euros)***													3,68	3,00	22,7 %

* Net d'impôts.

** Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlant.

*** Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 250,0 millions sur le premier semestre 2022 et 1 250,3 millions sur le premier semestre 2021

(1) Les activités « Autres » comprennent les coûts globaux des fonctions supports (Finance, Human Resources, Information Solution & Technologies, Sanofi Business Services, etc...)

(2) Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service.

Annexe 3: Compte de résultats consolidés

En millions d'euros	T2 2022	T2 2021 ⁽¹⁾	S1 2022	S1 2021 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	10 116	8 744	19 790	17 335
Autres revenus	626	301	1 005	596
Coût des ventes	(3 250)	(2 858)	(6 130)	(5 542)
Marge brute	7 492	6 187	14 665	12 389
Frais de recherche et développement	(1 658)	(1 396)	(3 147)	(2 663)
Frais commerciaux et généraux	(2 574)	(2 337)	(4 953)	(4 531)
Autres produits d'exploitation	26	143	416	410
Autres charges d'exploitation	(549)	(341)	(1 204)	(709)
Amortissements des incorporels	(461)	(386)	(910)	(775)
Dépréciations des incorporels	(82)	(176)	(87)	(178)
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	(21)	32	(17)	(4)
Coûts de restructuration et assimilés	(617)	(187)	(792)	(343)
Autres gains et pertes, et litiges	(124)	—	(142)	—
Résultat opérationnel	1 432	1 539	3 829	3 596
Charges financières	(101)	(89)	(189)	(188)
Produits financiers	24	14	34	28
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence	1 355	1 463	3 674	3 436
Charges d'impôts	(163)	(274)	(495)	(678)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	28	17	58	26
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 220	1 206	3 237	2 784
Part des Intérêts Non Contrôlants	45	8	53	20
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	1 175	1 198	3 184	2 764
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 250,8	1 251,3	1 250,0	1 250,3
Bénéfice net par action (en euros)	0,94	0,96	2,55	2,21

(1) Inclut les impacts des décisions définitives de l'IFRIC (de mars 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type Saas et d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service)

Annexe 4: Passage du résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi au résultat net des activités

En millions d'euros	T2 2022	T2 2021 ⁽¹⁾	S1 2022	S1 2021 ⁽¹⁾
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	1 175	1 198	3 184	2 764
Amortissement des incorporels ⁽²⁾	461	386	910	775
Dépréciation des incorporels	82	176	87	178
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	21	(32)	17	4
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	—	—	3	—
Coûts de restructuration et assimilés	617	187	792	343
Autres gains et pertes, et litiges	124	—	142	—
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus:	(341)	(183)	(573)	(316)
<i>liés aux amortissements et dépréciations des incorporels</i>	<i>(122)</i>	<i>(140)</i>	<i>(218)</i>	<i>(230)</i>
<i>liés aux ajustements de la juste valeur des compléments de prix</i>	<i>(11)</i>	<i>4</i>	<i>(18)</i>	<i>3</i>
<i>liés aux coûts de restructuration et assimilés</i>	<i>(153)</i>	<i>(47)</i>	<i>(199)</i>	<i>(89)</i>
<i>autres effets d'impôts</i>	<i>(55)</i>	<i>—</i>	<i>(138)</i>	<i>—</i>
Autres éléments	31	(1)	32	(1)
Résultat net des activités	2 170	1 731	4 594	3 747
Bénéfice net IFRS par action ⁽³⁾ (en euros)	0,94	0,96	2,55	2,21

(1) Inclut les impacts des décisions définitives de l'IFRIC (de mars 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type Saas et d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service)

(2) Dont charge d'amortissement liée à l'impact de la comptabilisation des regroupements d'entreprises : 428 millions d'euros au second trimestre 2022 et 367 millions d'euros au second trimestre 2021.

(3) T2: Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 250,8 millions au second trimestre 2022 et 1 251,3 millions au second trimestre 2021

S1: Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 250,0 millions sur le premier semestre 2022 et 1 250,3 millions sur le premier semestre 2021

Annexe 5 : Variation de l'endettement net

En millions d'euros	S1 2022	S1 2021	(1)
Résultat net des activités	4 594	3 747	
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et logiciels	771	708	
Autres éléments	(224)	142	
Marge brute d'autofinancement	5 141	4 597	
Variation du besoin en fonds de roulement	(710)	611	
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels	(696)	(673)	
Cash-flow libre avant coûts de restructuration, acquisitions et cessions	3 735	4 535	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, titres et autres actifs financiers long-terme ⁽²⁾	(419)	(902)	
Coûts de restructuration et assimilés	(615)	(526)	
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ⁽²⁾	541	247	
Cash-flow libre	3 242	3 354	
Acquisitions de titres, dette nette incluse ⁽³⁾	(941)	(984)	
Produits de cessions d'actifs nets d'impôts ⁽³⁾	101	—	
Augmentation de capital Sanofi	40	23	
Acquisition d'actions propres	(360)	(140)	
Dividendes Sanofi	(4 168)	(4 008)	
Autres éléments	(121)	78	
Variation de la dette nette	(2 207)	(1 677)	
Dette nette à l'ouverture	9 983	8 790	
Dette nette à la clôture	12 190	10 467	

(1) Inclut les impacts des décisions définitives de l'IFRIC (de mars 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type Saas et d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service)

(2) Cash-flow libre incluant les acquisitions et cessions n'excédant pas 500M€ par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

(3) Inclut les transactions supérieures à 500M€ par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

Annexe 6: Bilans consolidés simplifiés

ACTIF Millions d'euros	30 juin, 2022	31 décembre, 2021	PASSIF Millions d'euros	30 juin, 2022	31 décembre, 2021
			Capitaux Propres – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	70 951	68 681
			Capitaux Propres – Part des Intérêts Non Contrôlants	353	350
			Total des capitaux propres	71 304	69 031
			Emprunts à long terme	15 942	17 123
Immobilisations corporelles	9 767	10 028	Dettes locatives long terme	2 001	1 839
Droits d'utilisation des actifs	1 875	1 948	Passifs non courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	742	577
Actifs incorporels (y compris écarts d'acquisition)	72 533	69 463	Provisions et autres passifs non courants	6 181	6 721
Actifs non courants relatifs à l'impôt sur le résultat	187	175	Passifs non courants relatifs à l'impôt sur le résultat	2 029	2 039
Actifs financiers non courants, SME et impôts différés actifs	8 818	7 975	Impôts différés passifs	1 550	1 617
Actif non courant	93 180	89 589	Passif non courant	28 445	29 916
			Fournisseurs et autres passifs courants	18 233	17 397
			Passifs courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	90	137
Stocks, clients et autres actifs courant	20 923	19 854	Passifs courants relatifs à l'impôt sur le résultat	443	309
Actifs courants relatifs à l'impôt sur le résultat	538	612	Dettes locatives court terme	231	269
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 899	10 098	Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	3 063	3 183
Actif courant	28 360	30 564	Passif courant	22 060	21 295
Actifs destinés à être cédés ou échangés	286	89	Passif courant lié aux actifs destinés à être cédés ou échangés	17	0
Total de l'ACTIF	121 826	120 242	Total du PASSIF	121 826	120 242

Annexe 7 : Autres produits d'exploitation nets de charge – Alliance Regeneron

€ million	S1 2022	S1 2021
Alliance relative aux anticorps monoclonaux		
Partage des profits/pertes de l'Alliance	(979)	(521)
Quote-part additionnelle de profit payée par Regeneron et liée aux coûts de développement	97	51
Remboursements à Regeneron des frais commerciaux engagés	(216)	(116)
Total Alliance relative aux anticorps monoclonaux	(1 098)	(586)
Alliance en Immuno-Oncologie		
Total Alliance en Immuno-Oncologie	36	37
Autres Regeneron		
Total autres lié à Regeneron (principalement Zaltrap®)	(6)	(6)
Total Alliances Regeneron	(1 068)	(555)

Annexe 8 : Sensibilité aux devises

Sensibilité aux devises du BNPA des activités 2022

Devises	Variation	Sensibilité du BNPA des activités
Dollar U.S.	+0.05USD/EUR	-EUR 0,14
Yen japonais	+5 JPY/EUR	-EUR 0,02
Yuan chinois	+0.2CNY/EUR	-EUR 0,02
Real brésilien	+0.4BRL/EUR	-EUR 0,01
Rouble russe	+10RUB/EUR	-EUR 0,02

Chiffre d'affaires du T2 2022 : Exposition aux devises

Devises	T2 2022
US \$	41,4 %
Euro €	20,4 %
Yuan chinois	7,3 %
Yen japonais	3,9 %
Real brésilien	2,2 %
Peso mexicain	1,7 %
\$ australien	1,5 %
Rouble russe	1,4 %
\$ canadien	1,3 %
Livre Sterling	1,3 %
Autres	17,6 %

Taux de change moyens

	T2 2021	T2 2022	Change
€/\$	1,21	1,07	-11,7 %
€/Yen	131,91	138,14	+4,7 %
€/Yuan	7,79	7,06	-9,4 %
€/Real	6,39	5,24	-18,0 %
€/Rouble	89,49	71,40	-20,2 %

Annexe 9: Définitions des indicateurs financiers non-GAAP

Chiffre d'affaires de Sanofi à taux de change constants (TCC)

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à taux de change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié de Sanofi au chiffre d'affaires à taux de change constants au premier trimestre 2022

En millions d'euros	T2 2022	S1 2022
Chiffre d'affaires	10 116	19 790
Impact de l'écart de conversion	661	1 002
Chiffre d'affaires à taux de change constants (TCC)	9 455	18 788

Résultat net des activités

Sanofi publie un important indicateur non-GAAP, le « Résultat net des activités ». Le Résultat net des activités correspond au Résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi avant :

- amortissement des incorporels,
- dépréciation des incorporels,
- ajustement de la juste valeur des compléments de prix liés à des regroupements d'entreprises ou à des cessions,
- charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks,
- autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence),
- coûts de restructuration et assimilés⁽¹⁾,
- autres gains et pertes (y compris plus ou moins-values de cessions majeures d'immobilisations⁽¹⁾),
- coûts ou provisions sur litiges⁽¹⁾,
- effets fiscaux sur les éléments ci-dessus ainsi que les impacts des litiges fiscaux majeurs,
- la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments ci-dessus.

(1) Présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé **Coûts de restructuration et assimilés** et **Autres gains et pertes, litiges** (voir notes B.19. et B.20. aux états financiers consolidés).

« Cash flow » libre

Le « cash flow » libre est un indicateur non IFRS suivi par la direction de l'entreprise qui fournit des informations utiles afin d'évaluer la trésorerie nette générée par les opérations du groupe et disponible pour les investissements stratégiques¹ (nets des désinvestissements¹), le remboursement de la dette nette et les paiements aux actionnaires. Le « cash flow » libre est déterminé à partir du résultat net des activités après prise en compte des amortissements et dépréciations, des résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus, des plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants, de la variation des provisions (incluant celles pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi), des impôts différés, et du coût lié aux paiements en actions et des autres éléments sans impact sur la trésorerie. Il inclut également les variations du besoin en fonds de roulement, les acquisitions d'immobilisations corporelles et autres acquisitions² net des produits de cessions d'actifs² et les paiements liés aux restructurations et assimilées. Le « cash flow » libre n'est pas défini par les normes IFRS et ne remplace pas l'indicateur IFRS du flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

¹ Montant supérieur à 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

² Montant n'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

Réconciliation du Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles au Cash flow libre

Millions €	S1 2022	S1 2021 ⁽²⁾
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles présentés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés⁽¹⁾	3 825	4 727
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels	(696)	(673)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, titres et autres actifs financiers long-terme ⁽²⁾	(419)	(902)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ⁽³⁾	541	247
Remboursement de la dette des contrats de location	(137)	(106)
Autres	128	61
Cash flow libre⁽⁴⁾	3 242	3 354

⁽¹⁾ Agrégat IFRS réconciliable au Cash flow libre.

⁽²⁾ Impacts des décisions définitives de l'IFRIC (de mars 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type Saas et d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service).

⁽³⁾ Transactions n'excédant pas 500 millions d'euros par transaction

⁽⁴⁾ Indicateur non IFRS (voir définition en Annexe 9).